

LE PALAIS DE JUSTICE.

Le palais de Justice est peut-être de tous les monuments de Paris, le plus ancien dont fasse mention l'histoire. Suivant quelques auteurs, il existait bien avant Clovis (1) ; à la vérité, nulle preuve certaine ne l'atteste, mais toujours est-il que les rois de la troisième race y firent leur résidence, qu'Eudes, Louis le Gros, Louis le Jeune y moururent, que Pepin le Bref, père de Charlemagne, y tint sa cour, et que la Sainte-Chapelle se dresse coquettement encore aujourd'hui dans son enceinte, pour y témoigner du séjour de saint Louis et de la magnificence des travaux qu'y fit exécuter le pieux monarque.

Le temps, les révolutions, l'incendie, ont exercé leur triple ravage sur ce grand édifice, et les réparations successives qu'il a subies en ont fait une sorte de maquette monumentale qui servirait à constater au besoin les progrès, ou du moins les variations de l'art, depuis les premiers temps de la civilisation jusqu'à nos jours.

Louis le Gros, comme nous venons de le dire, mourut au Palais. C'était en 1137; l'histoire a conservé de lui de nobles paroles : « Souvenez-vous, mon fils, » disait ce monarque à son lit de mort, à celui qui devait porter après lui le sceptre pendant quarante-trois années sous le nom de Louis le Jeune ; « souvenez-vous, et

» ayez toujours devant les yeux que l'autorité royale n'est qu'une charge publique, dont vous rendrez un jour un compte très-exact à Dieu. »

Après Louis le Jeune, vint Philippe Auguste ; ce fut au Palais qu'il épousa en secondes noces Ingelburge, sœur de Canut, roi de Danemark. Un soir, rapporte une chronique du temps, le roi regardait par une fenêtre du palais couler lentement l'eau de la Seine, lorsqu'il fut désagréablement assailli par une odeur infecte qui monta jusqu'à lui, parce qu'au-dessous plusieurs voitures sillonnaient la boue épaisse qui croupissait dans toutes les rues de Paris. « Le roi sentit la pueur si corrompue, et s'en tourna en grande abomination de cœur. Il manda li prévôt, li bourgeois, et ordonna incontinent que toutes les rues fussent pavées soigneusement de grès gros et forts. »

Ainsi commença le pavage de la capitale. Pour assurer et hâter les travaux, un sieur Gérard de Melcy donna onze mille marcs d'argent, digne exemple à proposer aux financiers, car alors la richesse n'était pas grande, et le luxe de nos rois était si modeste, qu'à cette occasion Philippe Auguste ayant fait savoir à l'Hôtel-Dieu qu'il abandonnait pour les pauvres les tentures et tapisseries de son royal appartement : « Ce don ne consista qu'en longues et larges nattes de paille tressée, lesquelles furent reçues avec une grande reconnaissance. »

Avec saint Louis, commence une nouvelle ère pour le Palais : la religion, l'histoire et l'art s'y établissent à la fois. Pour recevoir dignement les saintes reliques achetées par lui de l'empereur Baudouin, à un prix dont rien ne saurait donner une idée de nos jours, puisque la couronne d'épines seule de Notre-Seigneur figurait

(1) M. l'avocat-général Ternaux, dont la magistrature regrette la perte récente, affirmait, dans le discours d'apparat qu'il avait été chargé de prononcer à la rentrée du tribunal civil de la Seine, pour l'année judiciaire 1844-45, que le palais de Justice était aussi vieux que celui des Thermes. Assertion qui parut hasardee alors, mais que sembleraient confirmer les découvertes d'antiquités romaines que l'on fait en ce moment en poursuivant les travaux de déblais du péristyle de l'église Notre-Dame.

dans le marché pour cent mille écus, somme immense alors, la Sainte-Chapelle s'éleva, chef-d'œuvre incomparable, où se sont rencontrés, fondus d'un seul jet, le génie d'un grand artiste et la vertu d'un grand roi. Ce monument, auquel d'intelligentes et complètes réparations qui s'achevèrent en ce moment, vont rendre tout son éclat et son lustre, a toujours été considéré comme le type le plus pur et le plus parfait de cette architecture dont nos pères avaient surpris le secret aux Sarrasins. Nulle part on ne trouve plus de légèreté hardie, une plus grande abondance d'ornements délicats, variés, minutieux, qui sont le charme et le caractère du genre gothique.

Ce fut en 1247 seulement que cet admirable édifice, que Sauval appelle une des merveilles du monde, fut terminé. La dédicace s'en fit avec le plus grand appareil. Les saintes reliques, après mille formalités, venaient d'arriver d'Orient en France; le roi et son frère le comte d'Artois, suivis d'un immense cortège, se transportèrent jusqu'à Sens pour les recevoir. Là, nus-pieds et vêtus d'habits de bure, ils les chargèrent sur leurs épaules pour les porter à la cathédrale. Une semblable cérémonie se renouvela huit jours après, lors de leur entrée à Paris. Le pieux monarque, après avoir processionnellement conduit les saintes reliques à travers les rues, commanda par un édit, avant qu'elles fussent déposées dans leurs châsses, au clergé des différentes églises, des couvents et des communautés, d'apporter à la Sainte-Chapelle toutes les reliques qu'ils pouvaient avoir en leur possession, pour rendre hommage à la sainte couronne. Tous obéirent, et prélats, abbés, prêtres, abbesses et nonnes même, dans leurs habits les plus somptueux, se présentèrent avec leurs châsses.

Voici, d'après les auteurs, la nomenclature des saintes reliques :

« La couronne d'épines de Notre-Seigneur et quelques gouttes de son sang pré-

cieux dans un grand vase de cristal de roche.

» Une grande portion du bois de la vraie croix.

» Des drapeaux de l'enfance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» Du sang sorti miraculeusement d'une image de Notre-Seigneur, frappée par un infidèle.

» Un anneau de fer, de la chaîne dont il fut lié.

» Le linge dont il essuya les pieds aux Apôtres le jour de la Cène.

» Une partie de la pierre de son sépulcre.

» Du lait et des cheveux de la sainte Vierge.

» Le fer de la lance dont le côté de Notre-Seigneur fut percé.

» La robe de pourpre dont on le vêtit.

» Le roseau qu'on lui mit dans la main.

» L'éponge dont on se servit pour lui faire boire le fiel et le vinaigre.

» Une partie enfin du suaire dans lequel il fut enveloppé. »

De cette époque la Sainte-Chapelle fut l'église de France la plus révérée, et telle devint bientôt la vénération du peuple de Paris pour les divines reliques, qu'au seizième siècle le vol d'un morceau de la vraie croix faillit produire une révolution, ou du moins une vive émeute. Heureusement il se trouva que le larron était le roi Henri III lui-même, qui avait engagé aux Vénitiens la sainte relique pour une somme considérable.

Outre les pieuses reliques, la Sainte-Chapelle contenait encore le trésor des chartes où se trouvaient des objets précieux dont l'origine, pour être moins sacrée, ne laissait pas d'être aussi curieuse. Tels étaient une croix que les Francs portaient avec l'oriflamme dans les grandes batailles; le chef d'or de Saint-Louis, grand comme nature et garni de pierres précieuses; le buste antique de Titus, qui se trouve aujourd'hui au cabinet

de la Bibliothèque royale, et que, pour plus d'édification, on montrait alors comme celui d'un saint; la belle agate onyx, grande de trente-cinq centimètres, et si connue des antiquaires sous le nom d'Apothéose d'Auguste.

Saint Louis y avait fait aussi construire une bibliothèque sacrée dans laquelle il venait passer de longues heures, et dont les livres, après sa mort, furent partagés entre les Cordeliers, les Jacobins et l'abbaye de Royaumont. Par un raffinement dont on n'avait pas eu jusqu'alors d'exemple, un mécanisme ingénieux avait été adapté à la voûte de la Sainte-Chapelle, au-dessus du maître-autel, et dans les grandes cérémonies religieuses un ange s'en détachait et faisait tomber de l'eau d'un vase sur les mains du pontife officiant. Ce spectacle divertissait singulièrement Charles VIII, « petit homme de corps et peu entendu, » dit Commines, mais si bon qu'il n'est « point possible de voir meilleure création. »

Outre la Sainte-Chapelle, saint Louis ajouta au Palais la salle, la chambre, les cuisines qui portent son nom, et la grande chambre du parlement, plus tard restaurée par Louis XII, où siège aujourd'hui la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Derrière le Palais se trouvait le jardin des rois, séparé par un mince filet d'eau de deux files qui se touchaient presque. C'est dans ce jardin que saint Louis reçut l'hommage de son grand vassal Henri III, roi d'Angleterre. Joinville nous raconte comment il y passait d'ordinaire son temps: « Aussi plusieurs fois ai vu qu'aux jours » d'été le bon roi venoit au jardin, vêtu » d'une cotte de camelot, d'un surcot de » tiretaine sans manches, et d'un mantel » pardessus de sandal noir. Il faisoit là » étendre des tapis pour nous asseoir au- » près de lui, et là, faisoit dépêcher justice » à son peuple diligemment, comme au » bois de Vincennes. »

Aussi, par un étrange privilège, le souvenir du bon et saint roi s'est conservé parmi le peuple, et malgré ses devanciers et ses successeurs, le palais de Justice est resté, dans la tradition: le palais par excellence de saint Louis; son nom, son souvenir s'y trouvent partout; on croirait que son ombre vient errer parfois dans les longs corridors, sous les voûtes retentissantes; à la Cour de cassation on montre un banc, en vieux chêne, dont le dos mobile s'avancait et se reculait à la volonté de celui qui y était assis; c'est le banc de saint Louis; dans les cours de la Conciergerie existent des tables de pierres rongées, noircies par les siècles; ce sont, disent les prisonniers, les tables des charités de saint Louis, sur lesquelles il coupait de ses mains royales le pain qu'il distribuait lui-même aux pauvres. Précieuses reliques, bien dignes d'inspirer l'admiration et le respect.

Philippe le Bel restaura le Palais, le rebâtit en partie et en agrandit l'enceinte. L'histoire a consigné les querelles ardentes de ce roi et du pape Boniface; mais après la mort de celui-ci la tiare et la couronne se rapprochèrent, et ce fut par tous deux que se trouva résolu le procès des Templiers, énigme mystérieuse et terrible dont le mot est resté enveloppé de ténèbres. Quoi qu'il en soit, les dépendances du Palais furent le théâtre d'un acte funeste de ce drame; le grand maître Jacques Molay et le maître d'Aquitaine périrent sur le bûcher, derrière le Palais, et, au moment de leur mort, mandant leur juge à l'audience de Dieu lui-même... appel redoutable, entendu sans doute, car Philippe le Bel, le roi bourreau, rendit le dernier soupir dans les délais de cet appel, et comparut lui-même à la barre de l'éternité.

En 1320, ce fut au Palais que Robert, comte de Flandres, vint faire hommage à Philippe le Long, et maria son petit-fils, Louis de Crécy, fils du roi Jean; le dauphin, son fils, demeurait alors au Palais, et ce fut dans sa chambre même que Mar-

cel, prévôt de Paris, ce roi de la populace, égorgea de sa main les maréchaux de Champagne et de Normandie.

C'est encore au palais que l'empereur Charles VI demeura lorsqu'il vint à Paris avec son fils Venceslas, en accomplissement du vœu qu'il avait fait de visiter l'abbaye de Saint-Maur. Le roi de France déploya pour sa réception un luxe inaccoutumé. Au bout de la salle des Pas-Perdus, là où sont aujourd'hui établies les 2^e et 3^e chambres du tribunal civil, se trouvait l'immense table de marbre, « la plus grande que l'on eût jamais vue, » table célèbre dans l'histoire, où durant six ou sept siècles ont eu lieu les festins des rois, soit à leur mariage, soit le jour de leur entrée; où étaient traités les rois, les empereurs, les princes étrangers, et où se tenaient les assemblées et réunions solennelles. Un divertissement vraiment royal fut donné à cette occasion à l'empereur Charles VI. On y vit s'avancer tout à coup un vaisseau mu par des res-orts cachés; bien tôt après apparut la cité de Jérusalem avec ses tours chargées de Sarrasins. Godefroy de Bouillon descendit du navire à la tête de ses guerriers; des échelles furent appliquées aux murailles; un combat furieux s'engagea. Le festin royal, comme on le peut penser, ne se termina qu'après que la croisade eut obtenu un plein succès, et que les infidèles, renversés, vaincus, eurent abandonné les lieux saints aux chevaliers. Ce fut à ce festin que, pour la première fois, l'empereur Charles dut à la munificence de son hôte de porter à sa bouche les mets à l'aide d'une fourchette, luxe que ses devanciers sur le trône n'avaient jamais connu. Le soir, de nouveaux divertissements se préparaient, mais l'empereur, dit Sauvai, se trouva repu outre mesure, et dut se retirer dans la grand-chambre.

La salle des Pas-Perdus offrait alors un admirable aspect : pavée entièrement de marbre blanc et noir, elle ressemblait à

un immense damier où l'œil se jouait à travers une alternative illimitée de cases à la fois harmonieuses et disparates. Audessus des têtes, le vieux chêne, aussi élevé que dans les forêts, se cintrait en voûte, et, par cette couleur gothique et sévère, que la fantaisie de nos jours a remise en honneur, faisait un fond heureusement assorti à la profondeur du point de vue. Dans la salle s'élevaient de distance en distance des piliers de bois pareil, mais dont les tons, trop foncés pour être si près du sol, étaient rehaussés d'or et d'azur. Dans ces piliers étaient ouvertes des niches où se voyaient les statues des rois de France, debout, immobiles, appuyés sur leur framée, leur sceptre ou leur glaive, barbus ou chevelus, vêtus de fer ou d'hermine, conquérants, nationaux, Français, Gaulois, formant tous un silencieux congrès où nul ne dut faire défaut; depuis Pharamond ju-qu'au vaincu de Pavie, mais seulement représentés, les malheureux et les fainéants *les mains basses et pendantes*; les conquérants, les braves, *les mains hautes*.

Certes, c'était là un spectacle digne et imposant; un spectacle national surtout, car alors qu'on ne lisait guère et que l'imprimerie n'était pas même connue, c'était là de l'histoire publique et populaire, entrant par tous les sens dans l'intelligence, et qui plus d'une fois, en rappelant un enseignement utile à quelque tête couronnée, dut réveiller une joie patriotique au fond du cœur de l'habitant de Paris.

Il arriva cependant un jour que deux des niches furent désertées, et que l'on vit saint Louis et Charlemagne s'acheminer vers une des extrémités de la salle des Pas-Perdus. C'était en 1477; Louis XI venait de reconstruire en entier la chapelle de Saint-Barthélemy, donnant sur la rue de la Barillerie, il posa à la porte du sanctuaire les chefs augustes des deuxième et troisième races, et se fit lui-même représenter aux pieds de la Vierge, « sa

bonne dame, sa petite maîtresse, sa grande amie, » comme dit Brantôme.

La succession des événements et des dates amenait du reste un étrange pêle-mêle de scènes et de contrastes dans cette grand' salle, qui servait à la fois aux festins et aux prières des rois, qui était un portique et un forum pour la justice, et que l'on peut considérer comme le berceau de notre gloire théâtrale.

En effet, quand la haute politique, quand la diplomatie fai-ent trêve de solennités et que les rois descendaient de la Table de marbre, la basoche y montait et, par un singulier privilège, elle y représentait ces *moralités*, ces *mystères*, si renommés dans le moyen âge, monuments d'ingénieux esprits qui ouvraient en quelque sorte la route où l'art devait rencontrer plus tard les chefs-d'œuvre de Corneille et de Molière.

Tel était l'ancien palais de Justice, monument unique où toutes les pensées populaires et élevées trouvaient leur aliment et leur expression, où la civilisation constatait ses progrès de toute manière. La première grosse horloge qui ait paru en France y avait été installée par Charles V sur le quai et dans la tour, aujourd'hui réparée, qui ont pris le nom de quai et tour de l'Horloge. Un habile mécanicien que ce roi avait fait venir d'Allemagne pour avoir soin de cette horloge, et qui se nommait Henri de Vicq, recevait pour cet office six sols parisis par jour, juste un sol de plus que n'avait octroyé le roi saint Louis à ses conseillers au Parlement. C'est de là que cet étranger, établi en quelque sorte gouverneur du temps, le mesurait aux habitants de la grande cité, jetant autour de lui dans les nuages les sons fugitifs de l'airain qui, à plus d'un siècle de distance, devait donner un signal dont le retentissement souillera éternellement notre histoire. Le 24 août 1572, une heure sonna à l'horloge du Palais, heure funeste marquée du nom de Saint-Barthélemy, à l'ap

pel de laquelle la grosse cloche, ébranlant l'air de sa voix puissante, appela des Français, la main et le cœur armés de fer et de vengeance, au massacre de leurs frères, différant d'eux seulement par quelques nuances de controverse religieuse.

À Henri IV, fut réservé l'honneur d'achever le Palais et de le mettre en rapport avec les besoins, chaque jour croissants, de la justice. On retrouve encore dans les archives les actes par lesquels, à la condition de menues prestations féodales, et surtout à la charge de bâtir, il donna au président de Harlay les terrains de la partie occidentale où se trouvent la cour et la rue qui ont conservé le nom de ce magistrat. Plus tard, pour célébrer la naissance du dauphin, Henri IV créa lui-même la place Dauphine, et mit la dernière main au pont Neuf, commencé par son prédécesseur. Le Palais avait alors atteint son plus haut degré de splendeur monumentale, mais bientôt après, le terrible incendie de 1617 vint le réduire presque tout entier en cendres.

Jacques Desbrosses, le célèbre architecte auquel on doit le portail restauré de Saint-Gervais, fut chargé de réédifier le Palais, tel à peu près que nous le voyons aujourd'hui. Dès 1624, la nouvelle salle des Pas-Perdus sortait de ses mains, digne encore de son passé, offrant à l'œil sa magnifique ordonnance dorique, à l'esprit de nobles et touchants souvenirs, et digne encore de l'admiration des étrangers.

Jusqu'en l'année 1787, l'entrée du Palais était indigne à la fois de sa grandeur et de sa destination : deux petites portes cintrées en guichet de prison y donnaient accès en s'ouvrant sur la rue de la Barillerie, ruelle étroite et sombre, alors spectacle hideux de dépravation, de crime et de misère dont les plus ignobles recoins de nos faubourgs donneraient à peine aujourd'hui une idée. Louis XVI, à cette époque, fit débayer la rue et la place des bâtiments qui l'encombraient ; la façade fut rajustée,

la cour, spacieuse, s'étendit derrière une grille remarquable par le goût et la richesse, et un grand et large escalier conduisit à la galerie Mercière, où s'étaient pressés sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV les raffinés et les muguets, par un péristyle au front duquel il fit placer les signes de la Justice, de la Force et de la Prudence, comme s'il eût voulu dès lors se placer sous une protection qu'il devait vainement invoquer quand viendrait l'étreindre et le frapper la tourmente révolutionnaire.

De la physiologie actuelle du Palais, nous n'aurions que bien peu de chose à dire. Les chambres diverses où siègent les tribunaux civils et criminels ne s'y distinguent par rien de remarquable, et aboutissent presque toutes à la salle des Pas-Perdus. Ce n'est que dans les étages inférieurs, cette partie taillée en quelque sorte dans la pierre et creusée sous le sol, que se retrouve le caractère du Palais et ses souvenirs ; dans les cuisines de saint Louis, surtout, converties aujourd'hui en ignobles souricières où s'entassent les mal-faiteurs avant et après les audiences, et dans la Conciergerie, dépendance et annexe du Palais.

Humblement gouvernée aujourd'hui par un concierge de peu d'importance, la Conciergerie était, sous nos premiers rois, une sorte de gouvernement. Le concierge du palais était alors chef de la juridiction, et portait le titre de bailli ; à ce titre se rattachaient des privilèges immenses, l'inspection immédiate de toutes les prisons de Paris, et de grands revenus fiscaux.

On se ferait difficilement une idée de l'horreur des anciens cachots de la Conciergerie. Le jour ne pénétrait dans ces espèces d'oubliettes que par des souffiraux et à travers dix rangées de grilles. Dans presque tous, creusés qu'ils étaient au-dessous de la rivière, les eaux, entretenant incessamment leur filtration, formaient une sorte de dépôt vaseux d'où s'exhalaien

des émanations putrides. En 1816, seulement, le Conseil Municipal de la ville de Paris ordonna la démolition de ces cachots. Cette prison a entièrement changé de face aujourd'hui, et elle est devenue aérée et habitable à peu près autant que le puisse être une maison de détention au centre de la capitale.

Comme toutes les prisons de Paris, la Conciergerie aux jours funestes de la révolution se trouva encombrée de malheureux prisonniers, et devint aux journées des 2 et 3 septembre 1792, le théâtre de massacres épouvantables. Mais là du moins on put citer de la part des égorgeurs quelques actes de clémence, et l'on vit deux des malheureuses victimes échapper à leurs coups, grâce au pieux dévouement, à l'élan sublime de leurs généreux enfants.

Le massacre commencé à l'Abbaye et aux Carmes où deux cent vingt-cinq ecclésiastiques, la plupart couronnés de cheveux blancs, avaient reçu le martyre en priant pour leurs bourreaux, s'était continué toute la nuit dans les différentes prisons. Les meurtriers, s'érigeant en tribunal dérisoire, sous la présidence du sanguinaire Maillard, ancien huissier, faisaient comparaître successivement devant eux les prisonniers, leur demandaient leur nom, la cause de leur incarcération, puis, pour donner le signal de leur mort, le président prononçait ces mots : *Qu'on élargisse Monsieur !* en même temps le guichet s'ouvrait, et la victime tombait sous le fer des égorgeurs. Tout en répandant le sang, les bourreaux buvaient, car Maillard avait demandé au comité de la section des Quatre-Nations, « du vin pour les braves travailleurs qui délivraient la patrie de ses ennemis, » et le comité tremblant leur en avait accordé vingt-quatre pintes (1). Le vénérable Sombreuil, gouverneur des Invalides, est amené à son tour, et les sinis-

(1) Thiers, tome III, page 68.

tres paroles : *Qu'on l'élargisse*, sont prononcées. Mais sa fille l'a aperçu du milieu de la prison ; elle s'élança au travers des piques, des sabres et des massues, elle serre son père dans ses bras, s'attache à lui avec tant de force, supplie les meurtriers avec tant de larmes, réclame pour lui la vie avec un accent si déchirant, que leur fureur étonnée est suspendue. Alors, comme pour mettre à une nouvelle épreuve cette sensibilité qui les touche : *Bois*, disent ils à cette fille généreuse, *bois du sang des aristocrates*, et ils lui présentent un vase plein de sang ; elle boit, et son père est sauvé.

« Une autre jeune fille, aussi tendre, aussi dévouée, la fille de Cazotte, est parvenue aussi à envelopper son père de ses bras ; elle a prié comme la généreuse Sombreuil, elle a été irrésistible comme elle, et, plus heureuse, elle a obtenu le salut de son père sans qu'un prix horrible ait été imposé à son amour (1). »

La Conciergerie fut, à cette époque si déplorable, le théâtre de milliers d'autres douleurs et d'autres dévouements sublimes : c'est là que fut enfermée la reine martyre... Marie-Antoinette, si touchante, si calme, si résignée dans son malheur, et dont on montre encore la chambre qui, durant les quinze années de la Restauration, avait été convertie en chapelle expiatoire. Là aussi furent renfermées, dans les horribles cachots destinés au crime, madame Roland, l'amie sublime des Girondins ; Lucile, la tendre épouse de Camille

Desmoulins, et cette jeune victime, appartenant à la famille si cruellement éprouvée des Praslins, dont la pieuse résignation inspira à André Chénier sa touchante élogie : *la Jeune captive*, et ces jeunes vierges de Verdun dont tout le crime avait été d'obéir à leurs familles en assis tant à un bal donné aux étrangers, que celles-ci avaient eu le tort d'accueillir comme des libérateurs de Louis XVI : « Amenées à Paris, dit M. de Lamartine, elles furent traduites au tribunal révolutionnaire ; leur âge, leur beauté, leur innocence, l'ancienneté de l'injure, les triomphes vengeurs de la république (qui avait repris Verdun) ne furent pas acceptés pour excuse. Elles furent envoyées à la mort pour le crime de leurs pères. La plus âgée avait dix-huit ans ; elles étaient toutes vêtues de robes blanches. La charrette qui les portait ressemblait à une corbeille de lis dont les têtes flottent au mouvement du bras. Les bourreaux attendris pleuraient avec elles. »

Telle est l'œuvre des révolutions, où les partis, fascinés par les passions, semblent se dépouiller de tous sentiments humains ! Cette horrible exécution, qui eut lieu à la fin de l'année 1794, vint enfin clore la liste fatale de ces supplices sans précédents dans l'histoire, qui avaient presque décimé la France. Depuis lors la Conciergerie ni le Palais de Justice n'ont plus vu de ces emprisonnements odieux, de ces jugements contre nature ; mais le souvenir en demeure en quelque sorte incrusté dans leur enceinte comme un terrible et salutaire enseignement.

HORACE RAISSON.

(1) Thiers, tome III, page 77.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

WINTERSCENE AUS POLEN (1832).

O, mein Kind! nicht aus der Hütte geh!
Würdest dich verirren in dem Schnee;
Heulend freche Wölfe nur und Raben
Halten jetzt im Mondschein ihren Schmaus;
Beutegierige Kosaken graben
Leichen aus dem Schnee heraus.

O, mein Kind! nicht aus der Hütte geh!
Denn ein Narr schweift draussen durch den
[Schnee,
Würde dich erschrecken und dich fragen,
Dich, du scheues Kind, der tolle Mann:
Wie man wohl aus den vergang'nen Tagen
Wieder heute machen kann?

O, mein Kind! nicht aus der Hütte geh!
Wenn du dich verirrest in dem Schnee —
Hast ja keinen Vater, der dich suche,
Heim dich leite an der treuen Hand;
Schläft er unterm kalten Leichentuche?
Irrt er um im fremden Land?

Siehe dort, ein kaltezitternd Reh
Flüchtet vor den Wölfen durch den Schnee!
Lass es ein, damit es kann erwärmen!
Ja, barmherzig muss man seyn, mein Kind,
Dass die Fremden auch so voll Erbarmen
Deinem flucht'gen Vater sind.

GUSTAVE PFIZER.

SCÈNE D'HIVER AUX POLES (1832).

O mon fils! garde-toi de quitter la chaumière!
Tu te perdrais: la neige au loin couvre la terre,
Et seuls loups et corbeaux d'une hurlante joie,
Fêtent au clair de lune un horrible festin,
Pendant que le Cosaque, avide de butin,
Arrache au sol glacé les cadavres, sa proie.

O mon fils! garde-toi de quitter la chaumière!
Par la neige à cette heure il est un fou qui erre:
Son aspect et sa voix en ton âme timide
Jetteraient la terreur, si le pauvre insensé
Te demandait, enfant: Comment du temps passé
Peut-on en jours présents changer le cours
[rapide?

O mon fils! garde-toi de quitter la chaumière!
Pour braver l'ouragan, tu n'as pas là de père
Qui soupire après toi, d'une main assurée
Te guide en tes travaux et vive pour toi seul;
Dort-il le long sommeil, vêtu d'un froid linceul?
Erre-t-il loin des siens en une autre contrée?

Vois, là-bas: un chevreuil, transi, vers la chau-
[mière,
Vole à travers la neige, et les loups sont derrière:
Ouvre-lui, qu'au foyer la chaleur le ranime.
Que la sainte pitié règne en ton âme, enfant,
Si tu veux qu'à son tour ton pauvre père, errant,
Rencontre dans sa fuite un hôte magnanime!

SANTONNA.

MADemoiselle DE PIENNE.

Notre malheur nous vient de nous-mêmes.

I. — LES ADIEUX.

Le prêtre venait de finir les dernières oraisons de la messe, et deux jeunes femmes sortaient, recueillies, de la gothique chapelle du château de Bordes, en Bourgogne. La plus âgée, quoiqu'elle comptât vingt ans à peine, portait le sévère costume d'une châtelaine: une robe de laine bleu foncé serrait sa taille souple,

une fraise de linon bien *godronnée* entourait son cou, et ses cheveux blonds se cachaient sous un escoffion de velours noir. Les clefs et l'aumônière suspendues à la ceinture annonçaient la dame du manoir, et la calme dignité d'une femme se mêlait chez elle aux grâces riantes d'une jeune fille. Sa compagne, qui portait un costume de voyage de couleur sombre, était gracieuse et belle; mais, pour un observateur

attentif, l'expression de la physionomie aurait gâté la beauté du visage, et il aurait deviné, sous ce voile de jeunesse et de gaieté, la vanité jalouse et la frivole indifférence de l'être qui n'aime que soi. La jeune femme, qui se nommait madame Louise de Bordes, tournait vers sa cousine, Jeanne de Piemme, un regard tendre et inquiet, pendant qu'elles s'avançaient ensemble sous une longue avenue de tilleuls qui avoisinait la maison. « C'en est donc fait ! lui dit-elle enfin, tu pars... tu veux partir !

— Mon Dieu ! Louise, n'ai-je pas raison, et si tu étais comme moi, libre et sans liens, refuserais-tu une pareille offre, l'offre d'une reine ?

— Oui, tu seras fille d'honneur de Catherine de Médicis, tu iras à la cour, tu verras ces fêtes, ces joutes, ces bals, dont ton beau-frère, le comte de Chabot, nous entretenait autrefois, et qui me semblaient à moi, beaux contes de fées... mais seras-tu plus heureuse là-bas qu'ici ? C'est ici que tu dois vivre, auprès de nous, auprès de mon frère Charles, qui sera ton mari et te fera ma sœur. Pourquoi veux-tu nous quitter ? N'es-tu pas bien ici ?

— Ici ! répondit Jeanne en tournant un regard dédaigneux sur le calme paysage et sur le vieux manoir noyé dans les vapeurs du matin, est-ce vivre que d'être ici ! Je n'ai point votre grande vertu, cousine, pour me contenter de ce que l'on trouve céans ! Prier Dieu à la chapelle, visiter les pauvres et les manants, faire de la tapisserie, comme la reine d'Ithaque dont le père chapelain nous lit la véridique et ennuyeuse histoire, jouer le soir aux échecs avec la douairière de Bordes, ne voir de monde qu'à la Saint-Hubert et aux bonnes fêtes de Noël, quand monsieur votre mari rassemble à sa table la gentilhommellerie du voisinage : voilà de quoi se compose votre vie.... Vous êtes contente, Dieu soit loué ! mais moi je voudrais bien voir autre chose ! et c'est avec

grande joie que je m'en vais à Paris et à la cour. »

Ces mots, prononcés avec insouciance, firent monter des larmes aux yeux de Louise. Elle prit la main de son amie, et lui dit avec douceur : « Jeanne, réfléchissez encore ! c'est ici que vous devez vivre, et ce pays, cette famille ne doivent-ils pas être aimables à vos yeux ? Madame ma belle-mère, qui sera la vôtre, est une femme selon le cœur de Dieu, prudente, vertueuse, charitable ; mon mari... vous le connaissez ! Charles, à qui vous êtes accordée, est le plus loyal cœur de gentilhomme et de chrétien ; il vous chérit tendrement, et voilà qu'il fait arranger son châtel de Pocé, pour vous y recevoir.... Mais si vous partez, reviendrez-vous ?

— En doutez-vous, Louise ? répondit Jeanne d'un ton froid. Je connais le devoir où je suis engagée ; mais je crois, sans crime, pouvoir passer quelques mois auprès de la reine de France. J'y habiterai d'une manière honorable, auprès de ma sœur de Chabot.... »

Louise secoua doucement la tête, mais leur entretien fut interrompu par le son de la cloche du château, qui les appelait. Elles rentrèrent à la hâte : un coche, grand et lourd, stationnait dans la cour, chargé de coffres et de bagages, et messire Philippe de Chabot attendait sa jeune sœur, qu'il était venu querir et qu'il allait mener à Paris.

Toute la famille de Bordes était réunie dans le vestibule. Jeanne, sans être troublée, s'approcha de la douairière, femme âgée et vénérable, et lui baisa la main ; elle salua le comte, époux de Louise, embrassa encore sa compagne d'enfance, et s'approcha du carrosse. Charles de Bordes l'avait suivie, et la retenant un instant, il lui dit à voix basse : « Mademoiselle, ne nous oubliez pas, revenez parmi nous ! souvenez-vous que j'ai reçu votre foi !

— Je sais, monsieur, lui répondit-elle

d'un ton vif et sec, ce à quoi m'engagent les promesses de mon père. »

Il se tut : elle monta en voiture, fit un dernier signe d'adieu à ses amis, et le lourd équipage, partant au trot, ébranla le vieux pont-levis, et disparut au tournant de la route sinueuse.

« Reviendra-t-elle? dit Louise à sa belle-mère, reviendra-t-elle jamais? »

— Prions pour elle, ma fille, répondit la vieille dame; elle quitte le port pour chercher la tempête... prions! »

II. — LA COUR DE HENRI II.

Jeanne de Piennes, de l'illustre maison d'Halluyn, qui, sous les ducs de Bourgogne de la maison de Valois, a joué un grand rôle à la guerre et dans les ambassades, et Louise, sa cousine germaine, avaient été élevées ensemble et s'aimaient tendrement. Elles étaient orphelines toutes deux, et promises, par leurs pères, Louise, au comte de Bordes, et Jeanne, au vicomte Charles, frère de celui-ci. Aussitôt que le mariage de Louise fut conclu, elle obtint des deux familles que Jeanne, son amie, sa parente, et bientôt sa sœur, quittât l'abbaye d'Avenay où elles avaient été élevées, et vint habiter le château de Bordes, sous la tutelle de la comtesse douairière, dont la grande vertu inspirait à tous un juste respect. Mais bientôt la jeune fille, ambitieuse et frivole, se lassa de cette vie qu'animaient seuls les devoirs les plus nobles et les sentiments les plus purs, et par le crédit de son beau-frère, le comte de Chabot, elle obtint une place de fille d'honneur auprès de la reine Catherine de Médicis. On a vu ses froids adieux à la famille qui l'avait adoptée, et bientôt elle se trouva au comble de ses vœux, entourée des splendeurs de la cour des Valois, où la Renaissance avait amené à la fois le goût des arts, le charme des lettres et la facile politesse des mœurs.

Rien n'était alors plus brillant que cette

cour, où régnaient un roi, jeune encore, aux goûts chevaleresque, et une reine gracieuse, spirituelle, lettrée et ambitieuse de succès; où se pressaient les familles les plus illustres de la monarchie, les capitaines les plus distingués, les femmes les plus aimables. François de Guise, et Condé, tous deux prédestinés à une mort fatale, s'y disputaient le pas, et recherchaient tous deux l'alliance et l'appui du connétable Anne de Montmorency, qui occupait le premier emploi militaire du royaume; autour d'eux se groupaient ces chefs, de croyances différentes, qui tous ont laissé un nom dans l'histoire: Blaise de Montluc, le farouche capitaine; Gaspard de Saulx-Tavannes, dont les *Mémoires*, aux vues philosophiques, inspirent encore aujourd'hui un si vif intérêt; Agrippa d'Aubigné, le fidèle serviteur de Henri IV; La Noue, dont Montaigne a fait l'éloge; l'amiral de Coligny, Mornay, la Rochefoucauld, et d'autres gentilshommes de la religion, dont les talents et la valeur mis au service de la rébellion, devaient inspirer un jour à la France entière de si justes défiances. Les femmes qui entouraient la jeune reine ont vu, elles aussi, leur nom survivre à leur passagère beauté: là, brillait, dans la première fleur de la jeunesse, Marie Stuart, fiancée du dauphin, reine d'Écosse et future reine de France; sa belle-sœur, Marguerite de Navarre, était à côté d'elle l'éclat de sa jeune beauté et de son intelligence précoce; Elisabeth, la future épouse de Philippe II, y apparaissait belle et mélancolique, comme si elle eût senti sa destinée; Charlotte de la Trémoille, femme du prince de Condé, la duchesse de Nemours, petite-fille de François I^{er}; la maréchale d'Amont et ses cinq filles qui semblaient ses sœurs; la marquise de Rothelin, entouraient la reine et les jeunes princesses, et le groupe charmant des filles d'honneur, choisies parmi les anciennes maisons et les jeunes beautés du royaume, ajoutait

encore à la grâce des fêtes les plus splendides.

Mademoiselle de Piemme ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle était l'objet des attentions d'un homme que distinguaient à la fois la naissance et les qualités du cœur. François de Montmorency, fils aîné du connétable, occupait le premier rang en France après les Guise et les Condé, et c'était lui qui offrait à Jeanne cet hommage dont l'orgueil de la jeune fille était flatté et qu'elle semblait encourager de son silence.

Par quelle transition insensible en était-elle venue, après quelques mois de fêtes et de plaisirs, à oublier les solennelles promesses par lesquelles son père l'avait engagée, la foi donnée et reçue; à mépriser surtout l'affection de cette famille qui l'attendait, dont elle devait être la joie, et qui déjà lui donnait les doux noms de fille, de femme et de sœur? Elle seule aurait pu rendre compte du ravage intérieur que l'ambition avait opéré dans son âme : soit des richesses, amour du pouvoir, dégoût de la vie modeste et cachée, orgueil dévorant, désirs insatiables qui occupaient ses jours, qui troublaient ses nuits, et faisaient passer sans cesse devant ses yeux les vaines images de la grandeur mondaine, tel avait été l'effet produit en elle par le fol amour de Montmorency. Elle n'osa l'encourager hautement; mais son silence, sa réserve calculée parlèrent et plaidèrent mieux la cause de son ambition que la coquetterie la plus raffinée : le fils du connétable se crut aimé, et il voulut engager à Jeanne de Piemme son avenir et sa foi. Il signa donc une promesse de mariage, et la remit à la fille d'honneur, qui la reçut avec les tressaillements d'une joie orgueilleuse, se voyant déjà, non plus l'humble châtelaine du manoir de Pocé, mais une des premières dames du royaume, élevée par le nom et le crédit de son époux à un rang au-dessus duquel elle ne voyait que les princesses issues du sang royal.

Tout fut oublié : à peine la famille de Bordes laissa-t-elle, dans l'esprit de Jeanne, un faible souvenir; elle se promit seulement de protéger ceux qui avaient été si bons pour elle, et dès lors elle se crut quitte envers eux. Louise et son mari, Charles et sa mère, ne furent plus pour la fiancée de Montmorency que les objets d'une bienveillance dédaigneuse.

III. — LE CONNÉTABLE DE MONTMORENCY.

Cependant, le connétable ignorait ces projets, et ambitieux lui aussi, désirant l'agrandissement de sa maison, il fit appeler le duc François, à Écouen, afin de lui communiquer une proposition du roi Henri, qui allait assurer à son fils la plus haute fortune et le premier rang dans l'État.

Le jeune homme obéit et se rendit à la belle demeure où son père vivait en souverain; il traversa les premières salles remplies de gardes et de hallebardiers, les salons où se réunissaient les gentilshommes attachés à la personne du connétable, et parvint jusqu'à l'oratoire reculé où le vieux soldat se retirait souvent. Un page, qui portait la livrée de la maison, rongé et or, souleva la portière, et le fiancé de Jeanne entra dans ce *retrait*, où brillait de tous côtés l'écusson de gueules à la croix d'or, contournée de seize alérions de même, armes de sa puissante famille, et qu'ornaient les belles fresques du Primatice, et les faïences de Bernard de Palissy, qui servaient de pavé.

Le connétable se promenait, un chaquet à la main, disant à haute voix le *Pater* et l'*Ave*, seules prières qu'il eût jamais sues, car le premier baron chrétien ne savait pas lire.

« Ça, approchez, François, dit-il d'un air assez amical, j'ai bonnes nouvelles à vous communiquer.

— Je suis prêt à vous entendre, monsieur, répondit son fils.

— J'ai vu le roi, notre Sire, et il m'a fort parlé de vous, qu'il aime, semble-t-il, grandement, et tout biaisant, il est venu à me toucher mot de votre mariage. « Le duc a vingt-cinq ans, a-t-il dit, voilà qu'il est temps qu'il prenne femme. » Et alors, plus grave, il m'a fait une ouverture qui m'a charmé. Madame Diane (1) songe à se remarier; elle est fille de roi, nièce du souverain pontife, veuve d'un prince, belle et en la fleur de ses ans, et c'est à vous, mon fils, qu'on a songé pour elle.

— A moi!

— Oui, beau fils, et par là, devenu gendre du roi, vous serez fort contre la maison de Lorraine dont les prétentions, je le dis tout net, m'offusquent très-fort. Le roi attend notre réponse : vous la lui porterez vous-même; vous lui direz que je me recommande à ses bontés, que je suis fort son serviteur, et que l'alliance par lui proposée sera conclue à notre satisfaction; vous saluerez aussi madame la reine...

— Pardonnez, mon père, mais je ne saurais porter au roi une réponse affirmative...

— Qu'est-ce que c'est!

— Je dis que je ne puis épouser madame Diane, à qui je désire mille prospérités, attendu que j'ai engagé ma parole et ma foi.

— Engagé! vous auriez osé! Si vous dites vrai, mons mon fils, vous vous en repentirez!

— Je dis vrai, monsieur, et quand je voudrais retirer ma parole, je ne le pourrais, attendu qu'elle est confirmée par ma signature, au bas d'une promesse de mariage, faite à la femme que j'ai choisie.

— Et quelle est cette femme, monsieur?

— Je crois vous devoir toute la vérité,

mon père : cette femme est mademoiselle Jeanne de Piemme d'Halluy.

— Et la sotte péronnelle a accepté votre promesse?

— Oui, monsieur, elle a bien voulu croire en ma parole et en mon affection. »

Le connétable ne répondit plus; il se promenait à grands pas; une fureur secrète gonflait ses muscles et faisait trembler tout son corps; il se tourna enfin vers son fils, et levant le doigt, il dit avec menace : « J'aurai raison de vous deux! »

IV. — L'EXIL.

Deux ou trois jours s'écoulèrent sans qu'aucune nouvelle parvint à Jeanne; elle était tranquille, et se flattait de voir réaliser, en un avenir peu éloigné, ce beau rêve de grandeur, de pouvoir, de richesse, qui souriait à son ambition. Duchesse de Montmorency! fille de ce vaillant connétable, vainqueur à Marignan, vaincu, mais glorieusement vaincu à Pavie; qui, fait prisonnier, emmené en Espagne, se racheta, revint en France, maintint la paix à l'intérieur, défendit les frontières, gouverna enfin en l'absence du roi captif; qui, plus tard, chassa de la Provence l'orgueilleux Charles-Quint; qui régnait à Chantilly, à Écouen, avec le pouvoir de la féodalité et le luxe gracieux de la renaissance; femme de l'héritier d'une si illustre race, quel espoir pour un cœur qui aurait dédaigné les plus riches dons du ciel, si, cachés dans l'ombre, ils n'eussent pas ébloui les yeux des autres! Elle attendait donc, confiante en la promesse de Montmorency et oublieuse des premières promesses par lesquelles son père l'avait engagée.

Un matin, la reine Catherine la fit mander. Jeanne s'empressa, et fut accueillie par le sourire de sa maîtresse, qui la fit asseoir sur un carreau, promena sa main dans les boucles brunes de la jeune fille, et lui dit enfin, d'un ton de voix doux et presque flatteur : « Ne croyez-vous pas,

(1) Diane, légitimée de France, veuve d'Horace Farnèse.

mignonne, qu'il serait séant que vous lassiez faire une petite retraite en quelque saint moutier, en quelque abbaye royale ?

— Madame ! s'écria Jeanne étonnée, je ne vous comprends pas !

— Oh ! mignonne, votre perspicacité ordinaire vous fait donc défaut ? mais s'il en est besoin, je m'expliquerai. Il convient que vous vous absentiez de la cour, jusqu'à ce que soient arrangés vos différends avec un puissant seigneur ; vous y reviendrez lorsque Rome aura décidé de votre sort, et la duchesse de Montmorency ou la demoiselle de Piennes seront également bien venues auprès de la reine Catherine.

— Rome ! madame, oserai-je solliciter de Votre Majesté l'explication de cette parole ?

— Volontiers, je vous la donnerai, madame. Monsieur le connétable sollicite du saint-siège la déclaration en nullité de la promesse que son fils vous a faite.

— Et le duc ? s'écria impétueusement mademoiselle de Piennes.

— Le duc résiste à son père. Mais en voilà assez à ce sujet : le carrosse doit être prêt, et l'on va vous conduire au lieu de votre destination.

— C'est donc une disgrâce, madame ?

— Non, mais une mesure de convenance et de prudence. »

Jeanne, atterrée, n'osait résister ; elle suivit une des femmes de la reine qui la conduisit dans une cour, où l'attendait le carrosse déjà chargé de ses bagages et déjà occupé par sa femme de chambre. Jeanne monta dans la voiture, qui s'ébranla, et sortit du vieux Louvre, escortée par quelques gardes écossais et par quelques exempts de la connétablie, qui l'accompagnèrent pendant tout le voyage. Des sentiments confus remplissaient son âme : la crainte, l'orgueil blessé, une sourde colère et une espérance mêlée de remords, qu'évoquait surtout le souvenir de ces paroles de la reine. « Le duc résiste à son père ! »

On voyagea tout le jour, toute la soirée, et onze heures de la nuit sonnaient lorsque la voiture s'arrêta sous la voûte cintrée de l'abbaye de Gomer-Fontaine, dans le Vexin français.

La tourière, les clefs et une lanterne à la main, vint reconnaître les voyageurs ; l'un des gardes lui remit une lettre scellée, alors elle dit à voix basse : « Si mademoiselle veut me suivre, je vais la conduire à Sa Révérence. »

Jeanne mit pied à terre, et suivit la tourière, qui franchit la voûte, traversa une longue cour, laissa à droite un bâtiment neuf destiné aux hôtes, et ouvrit une porte ornée de larges vantaux sculptés. Jeanne la franchit après elle, et se trouva dans un long corridor voûté, dont les murailles étaient ornées de vieux portraits, représentant des religieuses dans le costume sévère de l'ordre de Saint-Benoît ; de quelques tableaux retraçant les faits remarquables de la vie des bienheureux de l'ordre, et de cartes géographiques, de plans tracés à la main, qui représentaient les différents monastères de la filiation de Cluny. Mademoiselle de Piennes voulut parler, alors sœur Madeleine lui dit à voix basse : « La conversation est défendue par la règle, car nous avons franchi la porte de clôture : nous sommes dans les lieux réguliers, mais nous pouvons réciter le *De profundis*. »

Une vague terreur saisit à ces mots l'âme de la jeune fille ; en se voyant exclue du logement des hôtes, renfermée derrière l'inexorable clôture, elle se crut captive, et livrée à la vengeance du puissant connétable. Poursuivie par ces pensées, elle hâta sa marche ; sœur Madeleine l'arrêta enfin, ouvrit une nouvelle porte, et dit : « Sa Révérence vous attend ici. »

Jeanne se trouva dans un cabinet, faiblement éclairé, en présence d'une femme âgée, dont la physionomie vénérable était encore rehaussée par le costume monastique. Elle salua mademoiselle de Piennes

avec douceur, et lui dit : « J'étais prévenue de votre arrivée, mademoiselle, et je vous attendais : le dessein de Sa Majesté est que vous passiez en l'abbaye de Gomer-Fontaine le temps qui s'écoulera jusqu'à la décision du saint-siège en votre affaire ; j'ose croire que vous ne serez pas malheureuse avec nous... Sœur Madeleine va vous conduire en votre logement. »

Jeanne salua, et peu d'instant après, se trouva installée dans une grande chambre aux meubles anciens, mais propres ; quelques tableaux et quelques livres de piété en faisaient l'unique ornement. Elle eut alors le loisir de peser sa destinée, et dans cette nuit fiévreuse et agitée, le château de Bordes, si noble et si calme, les fêtes brillantes du Louvre, la royale alliance de Montmorency, les chances incertaines d'un avenir de splendeur ou d'humiliation passèrent tour à tour devant ses yeux. Un autre souvenir la frappa tout à coup : une jeune sœur de Charles de Bordes, nommée Agnès, poussée par une ardente vocation, avait fait profession, peu d'années auparavant, en l'abbaye de Gomer-Fontaine, et Jeanne allait rencontrer tous les jours, à toute heure, la fille et la sœur de ceux dont elle avait si lâchement trahi l'amitié.

Dès le lendemain, à la messe conventuelle, elle chercha sous les voiles noirs, à demi baissés, le doux visage d'Agnès de Bordes, mais elle ne put pas la reconnaître parmi les jeunes professes, presque toutes semblables de taille et de maintien. Elle la chercha encore, lorsque, après sexte et none, les religieuses quittèrent le chœur ; mais elle ne put parvenir à la distinguer d'avec ses sœurs, et elle ne voulut demander de renseignements à personne.

Quelques jours s'écoulèrent, paisibles en apparence, mais cruellement agités pour l'esprit de Jeanne, elle aurait préféré une décision, même fatale, à ce morne silence qui semblait planer sur son sort. Au bout de ce temps, on lui apporta ses bijoux, qu'elle avait laissés à Paris, et en

même temps une lettre, qu'elle ouvrit précipitamment. Voici ce que cette lettre contenait :

« A la demoiselle de Pienne.

» Nous avons appris, par la rumeur publique, que vous rompiez les engagements contractés avec mon fils. A notre tour, nous reprenons notre parole. » Puisse le ciel ne pas châtier votre déloyale action ! C'est le vœu qu'en chrétienne je forme pour vous. »

Cette lettre était signée par la douairière de Bordes. Un autre papier s'échappa de l'enveloppe : il contenait ces lignes de la main de Louise :

« O Jeanne, qu'avez-vous fait ? et dans quelles amertumes de cœur nous jetez-vous, nous qui vous aimions si chèrement ! » A la nouvelle de vos fiançailles avec mon sieur de Montmorency, mon frère, le vicomte, a déclaré que la joie du monde était finie pour lui ; il a sollicité la benédiction de sa mère, et il est parti pour Marseille. Il compte trouver là une galère de la religion et s'embarquer pour Malte... je n'en dirai pas davantage... sa mère en mourra, ce fils était sa joie. Notre repos est détruit par les fondements, car le malheur de Charles et la douleur de notre mère nous navrent de tristesse. Et nous aurions pu être si heureux ! Adieu, Jeanne, je ne puis plus vous nommer ma sœur, adieu !

» LOUISE DE BORDES. »

Jeanne lut ces lettres avec une espèce d'épouvante : seulement alors elle vit clairement le mal qu'elle avait fait. Le bonheur d'un honnête homme, le repos d'une famille, les sentiments de la plus tendre amitié, elle avait tout immolé à un espoir ambitieux et peut-être mensonger. Sa faute lui apparut grave et redoutable ; dans une anxiété terrible, elle sortit de sa chambre ces lettres à la main, et erra longtemps dans les cloîtres, dans les préaux

solitaires, emportée par les réflexions tumultueuses de son esprit. Elle s'arrêta enfin au jardin, et s'assit, accablée, sur un banc de pierre. Ses larmes coulèrent, elle pleurait sur elle-même et sur ses premières années; elle pleurait surtout d'orgueil froissé, car ces lettres l'humiliaient, car sa position actuelle l'inquiétait et l'avenir lui apparaissait sous les voiles les plus sombres. Une main écarta tout à coup le feuillage des arbrisseaux : une jeune religieuse parut, et dit d'une voix douce : « Qui pleure là ? »

Jeanne leva les yeux et poussa un faible cri : elle avait reconnu celle qui l'interrogeait : Agnès de Bordès était devant elle et la regardait avec compassion. « Qu'avez-vous, dit-elle, qui êtes-vous ? »

— Hélas ! répondit Jeanne de Pienne, poussée par un mouvement irrésistible, je suis.... Jeanne de Pienne !

— La fiancée de mon frère ? » s'écria la jeune religieuse en tendant ses mains à Jeanne et en faisant un mouvement pour l'embrasser.

Celle-ci, pâle de confusion, recula et dit : « Je ne mérite pas vos bontés, Agnès... lisez, lisez ces lettres ! »

Et elle les abandonna à la religieuse qui y jeta les yeux et pâlit à son tour. « Pauvre Charles ! s'écria-t-elle, mon sacrifice a donc été inutile ! »

— Votre sacrifice, Agnès, expliquez-vous !

— Vous le voulez?... Eh bien, sachez qu'aimant tendrement mon frère, et le voyant malheureux de sa position de cadet et du dessein de notre père qui le destinait à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, je me décidai à entrer moi-même en religion, abandonnant à Charles les terres et le manoir de Pocé, qu'une parente m'avait légués. Mes parents crurent à ma vocation, je fis mes vœux en cette abbaye, et mon frère devint votre fiancé. Dieu m'a bénie ; je suis en paix... mais mon frère, mon bien-aimé frère, pour qui j'ai tant prié, tant pleuré !

— Hélas ! Agnès, dit Jeanne en baissant la tête, pardonnez-moi si vous le pouvez !

V. — L'ÉDIT DU ROI HENRI II.

Nous abrègerons le cours de ce récit historique. Jeanne, quoique accablée de chagrins et de remords, surtout en présence de la généreuse Agnès, persista cependant à attendre la décision du Saint-Siège. Le pape Paul IV portait alors la tiare et l'anneau de pêcheur; c'était un homme juste et d'un cœur droit, qui, quelles que fussent les instances du connétable, appuyées de toute l'autorité du roi de France, se refusa constamment à annuler une promesse, de part et d'autre consentie de bonne foi. Ces nouvelles ranimaient les espérances de mademoiselle de Pienne et l'étourdisaient sur ses justes remords, peut-être croyait-elle toucher au terme de ses vœux, lorsqu'elle fut appelée un jour auprès de l'abbesse, où elle trouva réunis quelques prêtres et des hommes de loi. Ceux-ci la saluèrent d'un air grave, et l'un d'eux, prenant la parole, dit : « Monsieur le connétable de Montmorency a cru bon de faire signifier à la demoiselle de Pienne le nouvel édit promulgué par le roi Henri, deuxième du nom, notre très-gracieux seigneur. Lecture va en être donnée, afin que ladite demoiselle n'en ignore. »

Un scribe se leva et lut un édit, enregistré de la veille, et par lequel le roi annulait les promesses de mariage consenties à l'insu des parents, et défendait rigoureusement les mariages secrets.

Jeanne, debout, écoutait cet arrêt de mort de toutes ses espérances. « Le duc ? dit-elle enfin d'une voix faible.

— Le duc, répondit un prêtre, se soumettra, sujet, à son roi et seigneur; fils, à son père; mais il attend votre désistement.

— Il ne l'attendra plus longtemps ! » dit Jeanne avec un reste de fierté et en prenant la plume.

Lorsqu'elle eut fini d'écrire, elle cher-

cha le bras de l'abbesse, et lui dit : « Allons à la chapelle ! »

Elles descendirent et ouvrirent la porte du sanctuaire vide.

Une seule religieuse était à genoux près de la sainte table : elle ne priait pas, elle pleurait, et ses déchirants sanglots retentissaient sous les sombres voûtes : « Qu'est-ce encore ? s'écria Jeanne avec une secrète épouvante.

— Hélas ! ma fille, répondit l'abbesse avec chagrin, c'est notre sœur de Bordès, qui pleure la mort de monsieur son frère, de l'ordre de Malte, tué en mer, à sa première caravane, dans un combat contre les Barbaresques. Que Dieu fasse paix à

l'âme de ce pieux chevalier ! Madame leur mère est elle-même près de rendre le dernier soupir..... »

Jeanne ne put en entendre davantage... elle s'évanouit.

Le fond de ce récit est historique. François de Montmorency épousa Diane, fille de Henri II, et mourut jeune sans laisser de postérité. Mademoiselle de Piennes se maria aussi, mais fort tard, et son mariage ne fut pas heureux. Voir les mémoires du temps, Moréri et Saint-Simon, qui cite aussi cette anecdote à propos de la maison de Montmorency.

M^{me} ÉVELINE RIBBECOURT.

BÉRANGÈRE D'AUVERGNE.

En allant de Moulins à Clermont-Ferrand, entre le Bourbonnais et l'Auvergne, le voyageur aperçoit un petit château à toiture d'ardoises, dont l'architecture naïve remonte à près de dix siècles. Dans les dépendances de ce manoir, fort vénéré de toute la contrée, on prend surtout plaisir à visiter une petite chapelle de style gothique, pleine de sculptures et de devises. Deux statues en pierre ont survécu à toutes les grandes commotions qui remuent le sol de la France depuis tant d'années. Ces deux statues, qui sont l'une et l'autre d'une excessive délicatesse et d'une forme irréprochable, représentent l'une sainte Cécile, la harpiste des anges, son instrument divin à la main ; l'autre, la Vierge Marie, au moment où elle allaite l'enfant Jésus.

Au bas des deux images, on lit ces mots enroulés dans des banderolles de marbre :
BÉRANGÈRE, DAUPHINE D'AUVERGNE.

En 1816, pendant les vacances, un jour que j'allais faire un tour à travers les paysages si pittoresques du Puy-de-Dôme, un vieux prêtre me donna la clef de cette légende.

« Ces quatre mots que vous voyez si bien sculptés dans le mur, me dit-il, sont toute une douce et charmante histoire de jeune fille. Le temps, qui n'épargne rien, pourra bien un jour voir tomber à terre le château à toiture d'ardoises et cette petite chapelle que je dessers ; mais, dans la suite des âges, on se rappellera toujours par ici le nom de la petite dauphine d'Auvergne. »

Cette entrée en matière piquait vivement ma curiosité de touriste. Je pressai l'excellent prêtre de me dire ce qu'avait fait la jeune princesse durant sa vie pour être bénie si longtemps encore après qu'elle avait cessé d'être.

« Il y a un peu plus de dix siècles, reprit le chapelain, c'est-à-dire en huit cent et tant, que le ciel envoya au duc Aimery d'Auvergne une charmante enfant, blanche et rose, et belle comme le jour. Un chevalier, son parrain, qui revenait de la guerre contre les Sarrasins, lui donna le nom de Béragère, qui était en usage dans la famille ; puis la petite fille fut placée sous le patronage de la Mère du Christ.

» Les bonnes œuvres de la princesse ne sauraient pas plus se compter que les étoiles du ciel. Il en est deux cependant que tout le monde vous redira dans ce pays. Ce sont les deux actions auxquelles font allusion les deux statues que vous venez de voir.

» Bérangère n'était encore qu'une jeune fille. Un jour, une disette cruelle se manifesta dans toute la province. La faim décimait les populations. On ne voyait partout que des mourants, on n'entendait que des voix lamentables.

« Si ce terrible fléau continue, disait le dauphin Aimery d'Auvergne, il ne restera bientôt plus un seul homme dans mon duché. »

» On avait envoyé dans les provinces avoisinantes des députations chargées d'apporter du grain en Auvergne; mais comme l'année avait été mauvaïse un peu partout, ni le Bourbonnais, ni la Marche, ni le Berry ne consentirent à échanger leurs récoltes contre de l'argent.

» Des prières publiques furent ordonnées; on fit des processions et des pèlerinages; la disette néanmoins durait toujours.

» Dans une telle extrémité, Bérangère pensa à intervenir auprès de celui qui peut tout. Elle était excellente musicienne, et toutes les fois qu'elle touchait les cordes de sa harpe, le ciel s'entr'ouvrait, disait-on, afin d'écouter les mélodies qui s'échappaient de ses doigts inspirés.

» Un matin du mois d'août, elle se rendit à la cathédrale de Clermont, dans la chapelle consacrée à sainte Cécile. Après s'être agenouillée pieusement devant l'autel, elle s'écria : « Harpiste des anges, accordez-moi un peu de votre talent! aidez-moi à donner du pain aux pauvres gens de ce duché! »

» Puis, rentrant au manoir, elle alla trouver le chapelain et lui dit : « Mon père, j'ai un projet, le voici : Nous allons monter à cheval, et nous faire suivre d'un chariot,

derrière lequel marcheront quelques-uns de nos pâles vassaux.

— Que prétendez-vous faire, damoiselle? lui demanda le vieillard.

— Je veux aller, sous la protection de sainte Cécile, quêter du pain pour nos pauvres vassaux.

— Attendez au moins le retour de monseigneur votre père, reprit le chapelain.

— Nenni, nenni : la mort n'attend pas, messire. Partons! »

» Ils se rendirent à Moulins. Arrivés sur la place de l'église, ils descendirent de leurs montures et les laissèrent à la garde des hommes qui les avaient suivis. C'était un jour de dimanche, la grand'messe sonnait. Bérangère, suivie du chapelain, entra dans l'église, pria dévotement, et, au sortir du saint lieu, comme tous les habitants s'étaient arrêtés sur la place pour regarder avec admiration la belle inconnue, Bérangère accordant sa harpe se mit à chanter les souffrances de ses sujets affamés. Ses accents touchèrent de pitié les habitants de ce pays plus favorisé du ciel, et chacun courant à sa grange, à sa may, revint apportant, qui un pain, qui un boisseau de blé, qui deux boisseaux, selon sa fortune. Ce que voyant Bérangère, les larmes lui en vinrent aux yeux, et reprenant sa harpe, elle chanta sa reconnaissance avec une si douce voix, que le chariot se trouva rempli jusqu'au faite.

» Il se mit en marche, traîné péniblement par les bœufs, et précédé par la dauphine d'Auvergne et le bon aumônier.

» A peine arrivée parmi ses pauvres sujets, Bérangère, en distribuant ses pains et son blé sur la route, rendit la vie aux mourants, l'Auvergne fut sauvée, et l'honneur d'un si grand bienfait demeura acquis tout entier à la jeune dauphine. »

« L'autre trait n'est pas moins beau, reprit le narrateur. Veuillez me prêter encore un instant d'attention.

» Quelques années après, Bérangère avait accepté la main de Roger, comte de

la Marche. De leur mariage était né un fils fort comme son père, beau comme sa mère.

» Une fois, au commencement du mois d'avril, la comtesse se promenait dans la campagne avec sa dame d'honneur. Les arbres se couvraient d'une riche mantille de feuilles vertes; il y avait déjà des fleurs à chaque buisson. Tout respirait la joie.

» Cependant, sur le bord du chemin, Bérangère aperçut une pauvre femme, misérable et souffrante, tenant un jeune enfant dans ses bras amaigris. La comtesse s'arrêta devant la pauvre femme et lui dit avec intérêt :

— Votre enfant serait-il malade ?

— Non, répondit la mère; mais les temps sont durs, l'hiver a été rude et mon petit souffre de la faim. Le lait s'est tari dans mon sein, parce que, depuis deux jours, je n'ai mangé qu'un morceau de pain noir.

» Sur l'ordre de la comtesse, la dame d'honneur laissa tomber aussitôt une pièce d'or dans le tablier de la malheureuse

mère. Celle-ci se mit à pleurer de bonheur, et dit en forme de remerciement :

— Madame, soyez bénie! Cet or est sans doute beaucoup pour moi; mais si Dieu veut m'exaucer, il changera cet or en lait pour mon enfant. »

» Bérangère aussi était mère: elle nourrissait son fils. Ces paroles pénétrèrent aisément dans son âme ouverte à tous les sentiments que fait naître l'amour maternel. Elle pensa à son propre enfant, nourri dans l'abondance, bien portant, et sans réfléchir beaucoup, elle s'assit sur le bord du chemin, à côté de la femme pauvre, prit l'enfant dans ses bras et l'allaita de son sein.

» Or, dit en terminant le bon prêtre, ce sont ces deux miracles de charité que retracent les deux statues de la chapelle. »

Je remerciai vivement le digne prêtre, en me promettant bien de répandre son récit le plus que je pourrais, et c'est ce que je fais aujourd'hui en le communiquant au *Journal des Demoiselles*.

PHILIBERT AUDEBRAND.

L'ANCIEN TESTAMENT.

Il eut pour germe un souffle inconnu sur la terre;
Phare des temps, son œil au loin se projeta;
Marchant, pour accomplir son divin ministère
Il franchit en deux pas Sinaï, Golgotha.

Ce merveilleux géant lançait au ciel Moïse,
Ou berçait Isaï au chant de ses leçons;
Il semait le vieux grain dans la terre promise,
Et regardait pousser les nouvelles moissons.

Le nouveau grain mûrit, semblable au grain antique;
Alors, léguant ce germe à toute nation,
Il cria hautement, de sa voix prophétique:
Régénération!... Régénération!...

ELIM MESTSCHERSKI.

EXPLICATION DE L'ÉNIGME GÉOGRAPHIQUE N° 2.

Les anciens Grecs parlent fréquemment d'une contrée, située au delà des colonnes d'Alcide, qu'ils appellent l'Atlantide ou les *îles Fortunées*, et dans laquelle ils placent le séjour de la paix et du bonheur. Homère, Diodore de Sicile, Strabon, Pline lui-même parlent de cette terre de féerie, visitée par les demi-dieux, par Hercule et Persée, où fleurirent les jardins d'Hespérie avec leurs pommes d'or.

Cette région a-t-elle existé, a-t-elle été engloaiée dans un jour de cataclysme, lorsque les rochers de Gibraltar s'ouvrirent et donnèrent passage à la Méditerranée? n'est-elle plus qu'un pays sous-marin? voilà ce qu'on ignore et ce que la science ne saurait démontrer; mais les îles Fortunées, seul reste peut-être d'un vaste continent, existent toujours. Elles furent connues par les Carthaginois; et Juba, roi de Mauritanie, en fit l'objet d'une reconnaissance spéciale. Mais depuis l'invasion des barbares jusqu'au quatorzième siècle, elles furent oubliées; on conservait sur elles quelques notions vagues puisées dans la lecture des anciens, et appuyé sur ces documents, l'infant de Portugal, don Luiz de Cerda, se les fit céder par le pape Clément VI, en 1344; mais il ne visita point la principauté dont il était titulaire. Plus tard, quand la marine des peuples occidentaux prit de l'essor, un Portugais nommé Martin Ruiz d'Avenado, aborda sur la plage de Lancerote, et fut bien accueilli par les insulaires. En 1402, Jean de Béthencourt, aventurier du pays de Caux, et Gadifer de la Salle, gentilhomme gascon, débarquèrent également à Lancerote et y bâtirent un fort. L'Espagne songea alors à faire, des Canaries ou îles Fortunées, une annexe à sa couronne. En 1464, don Diégo Garcia d'Herrera débarqua à Ténériffe, qui fut entièrement soumise par Alonzo Fer-

andez de Lugo, dit l'Atelantado, en 1496. La domination espagnole fut établie dans ces îles, malgré la résistance héroïque des habitants. Ces habitants se nommaient les Guanches. D'où sortaient-ils? Fallait-il voir en eux les restes de ces Atlantes dont la patrie s'abîma dans la mer, et qui se seraient agglomérés sur les hautes cimes de leur continent, comme des naufragés au sommet des mâts? Était-ce une colonie carthaginoise? Appartenaient-ils aux familles des Arabes Berbers, qui, dit-on, avaient visité autrefois cet archipel? Ces questions demeurent sans réponse, car la conquête espagnole, comme au Pérou, comme au Mexique, a été si brutale que tout a péri, hommes, monuments, traditions, tout, jusqu'à la langue elle-même.

Un religieux, Alonzo Espinosa, a seul pris la défense de ces malheureux peuples, et nous a transmis quelques détails sur leurs mœurs. Ils n'adoraient qu'un Dieu, et leur gouvernement était mêlé de théocratie et d'aristocratie, avec des fêtes, des cérémonies et des usages qui rappelaient ceux de l'ancienne Égypte. Comme les Égyptiens, ils embaumaient leurs morts, et l'on voit encore dans les caves sépulcrales de Ténériffe, des cadavres de Guanches, semblables à des momies égyptiennes. Le caractère de ces peuples était doux et courageux, et ils méritaient un autre sort que celui qui leur était fait par la cruauté des conquérants. L'Espagne possède encore ces îles, qui sont au nombre de sept: Ténériffe, Lancerote, Fortaventure, la Grande-Canarie, Gomera, Palma et Fer. Le climat en est délicieux, le sol fertile, les sites charmants; et sous le rapport des avantages naturels, elles méritent encore le doux nom d'*îles Fortunées* qui leur fut donné par l'antiquité.

M^{me} E. R.

LETTRE SUR LA MUSIQUE.

On a souvent discuté, afin de décider si la musique devait exprimer des sentiments ou bien des idées. Le champ de la discussion est vaste, car l'on peut soutenir avec vérité l'une ou l'autre de ces opinions, et l'on ne peut guère résoudre la question que par leur fusion complète; en effet, le cerveau d'un compositeur doit avoir autant de part à ses œuvres que son cœur; car si l'un devait exclure l'autre, l'œuvre devrait être inintelligible ou plate. La musique donc, celle qui mérite ce titre, est le tableau des idées et des sentiments qui se partagent l'âme du compositeur, ou bien, si l'on veut, le résultat de ses pensées et de ses sens.

Mais l'art, quoi qu'en disent quelques ambitieux, ne guide pas l'humanité; il la précède; il marche devant elle comme un huissier devant le roi, pour l'annoncer; l'artiste n'existe qu'à la condition de présenter et de rendre le caractère dominant de l'époque qui n'est pas encore; de là vient que la gloire des grands artistes est une gloire posthume, qui n'éclaire que leurs tombes ou bien leurs derniers jours; ils sont méconnus par la génération à laquelle ils s'adressent, parce qu'elle ne peut constater la vérité de leurs inspirations, mais sont glorifiés par la génération qui les suit et qui a pu les apprécier. Il en résulte que la forme et le fond de toutes les œuvres artistiques varient selon les directions que prend l'esprit humain, et que certaines époques de surexcitation, de bouleversement et de renouvellement, s'annoncent par l'apparition de génies plus nombreux et plus éminents.

Tel a été le siècle dernier; parmi les grands noms qui l'illustrent, marque au premier rang celui de *Ludwig van Beethoven*, qui devait donner au piano ses lettres de noblesse. Un philosophe allemand, Mendelsohn, a défini le beau : *l'unité dans la*

variété; c'était définir Beethoven, dont le génie musical a été si beau et si universel que, de nos jours encore, l'on ne peut être grand qu'à la condition de lui ressembler; il est aussi puissant quand il déchaîne toutes les passions humaines, et qu'il les fait lutter violemment, qu'il est touchant et irrésistible, lorsqu'il produit les chants les plus admirables par lesquels on puisse élever vers Dieu ses plaintes et ses adorations.

Quoiqu'il ait écrit ses sonates, variations, duos et trios pour le clavecin, c'est-à-dire pour un instrument chétif, bien éloigné de l'extension et de la puissance dont il a été doué par les facteurs actuels, ses compositions l'emportent sur les compositions modernes, même sous le frivole rapport de l'éclat, du brillant, de la forme; quant à la grandeur religieuse des idées, à la clarté et à l'unité du plan, à la noblesse des idées, quant à cette suite logique qui marque également la moins importante et la plus sérieuse de ses œuvres, l'on sait que personne n'en a approché.

Qui ne connaît la sonate pathétique, celle en *ré mineur*, celle en *bémol majeur*, et enfin la sonate avec variations et marche funèbre? Le thème de la dernière est l'esquisse d'un drame de famille. Voyez, voilà deux jeunes gens que de graves motifs séparent, probablement; je ne sais si la jeune personne entre au couvent, si le jeune homme part pour Malte, mais j'assiste d'ici à leur douleur et à leurs adieux; la cinquième variation ne nous laisse ignorer aucun triste détail; ils font leur devoir, je vous le garantis, et se séparent pour toujours; je vous laisse du reste le soin du dénouement, et je désire pour vous qu'il soit moins triste que celui que j'entrevois: cette marche funèbre me trouble, et je ne veux pas vous dire ce qu'elle indique, par malheur, bien clairement!

La sonate en *ré mineur* est peut-être la

plus belle ; rien n'est plus passionné que la première partie, plus noble et plus touchant que l'adagio, plus expressif que les récitatifs tant imités. La sonate pathétique est digne de son nom ; l'adagio est incomparable comme tous les adagios de Beethoven ; vous trouverez, dans la sonate en *mi bémol majeur*, fort brillante et fort agréable, une foule de pensées que l'imitation et le plagiat vous auront rendues familières, et presque tous les *finale* des opéras modernes. Si vous avez de bons poignets, attaquez la foudroyante sonate en *ut majeur* ; sinon fuyez-la et dédommangez-vous avec ce récit désespéré que l'on connaît sous le nom de *Sonata quasi una fantasia* (ut dièse mineur).

Quand on veut s'occuper de belle et bonne musique, il faut en revenir sans cesse à l'Allemagne ; la question musicale y est traitée aussi sérieusement pour le moins que toutes les questions politiques qui divisent et occupent les autres pays, et le mérite d'un compositeur ou d'une symphonie se soutiendrait volontiers les armes à la main. Cette jeunesse, cette chaleur de cœur, cette pureté, cette élévation de goût, sont une belle chose, et l'un des traits distinctifs de ce pays, que l'on ignore presque en France, et qui mérite à tant de titres d'être connu et aimé.

La musique y est indispensable à l'existence ; l'on ne pouvait se contenter des œuvres de Beethoven pour le piano, on voulut jouir de ses compositions instrumentales, en famille, à toute heure, sans être dans l'obligation de convoquer l'armée tout entière des instruments à cordes et à vent ; les symphonies ont été réduites à quatre mains pour le piano. L'on ne saurait trop vous engager à vous familiariser avec ces chefs-d'œuvre. Monsieur J. B. André en a publié, à Offenbach (1), je crois, une

édition à quatre mains, qui ne laisse rien à désirer. Ici il n'y a pas de choix à faire ; il faut connaître les neuf symphonies. Monsieur Liszt, si habitué à triompher de l'impossible, a transcrit, pour le piano, et pour deux mains, la sonate pastorale, la plus belle de toutes, la cinquième. Quoi ! vous écrieriez-vous, cet ensemble gigantesque, ces détails infinis, cette multitude d'instruments divers, tout cela peut être rendu par deux mains ? Souvenez-vous que c'est monsieur Liszt qui a publié cette *partition de piano*, ainsi qu'il l'intitule, et ajoutons qu'il l'a publiée pour lui. Ainsi donc, avec de bons et longs doigts, avec des poignets robustes, l'on peut encore venir à bout de la première partie et de l'adagio de cette cinquième symphonie ; mais la dernière partie est inexécutable pour tout autre que pour monsieur Liszt ; en revanche, on peut aisément jouer, pareillement transcrit par lui, pour le piano, le septuor de Beethoven (œuvre 20) ; Hummel en a aussi publié un arrangement plus aisé à exécuter, mais il a quelque sécheresse, et malgré l'inconvénient de l'immensité des accords, celui de monsieur Liszt est préférable.

Beethoven a écrit, pour le piano seul, trente sonates à peu près ; quand vous en connaîtrez quelques-unes vous voudrez les connaître toutes ; si le plaisir que vous éprouverez à vous occuper de ces compositions n'est point partagé par tous ceux qui vous entourent, plaignez-les, mais n'y renoncez pas pour eux : ceux qui n'aiment point la bonne musique n'aiment point la mauvaise non plus, et ils n'éprouveraient pas plus de plaisir à écouter les *Inquiétudes* en forme d'étude, les *Espérances* et les *Mélancolies* modernes — que les sonates de Beethoven dont vous vous priveriez pour eux.

M^{me} S. E. R.

(1) L'on peut se procurer chez M. Brandus, éditeur de musique, rue Richelieu, toute la musique publiée en Allemagne.

Économie Domestique.

PROCÉDÉ POUR BLANCHIR LES CHAPEAUX DE PAILLE.

Ayez : 95 grammes (3 onces) de soufre en poudre; — 15 centimètres carrés de parchemin; — Une brosse ordinaire; — Du savon; — Du sel d'oseille; — Une forme en bois semblable à une calotte de chapeau; — Un réchaud; — Une forme de chapeau, toute montée 1 franc. — Une boîte très-haute et son couvercle, ou un petit tonneau défoncé, que l'on puisse recouvrir hermétiquement;

Découpez la calotte de votre chapeau, si c'est un chapeau de paille d'Italie. Faites une eau de savon, versez-la dans une terrine; quand elle est plus que tiède, plongez dedans votre chapeau, brossez-le sur une planchette appuyée d'un bout au fond de la terrine; si c'est un chapeau de paille cousue, il faudrait le brosser dans le sens de la paille. Quand votre chapeau est bien propre, vous le rincez dans plusieurs eaux, et le faites sécher à l'air, suspendu à une corde.

Vous avez, je suppose, une boîte, vous clouez un ruban de l'un à l'autre côté du haut de cette boîte; vous introduisez dans le fond un réchaud contenant des charbons allumés, vous attachez au ruban la passe et la calotte de votre chapeau, encore un peu humides, de manière qu'ils se trouvent suspendus sur le réchaud; vous jetez la moitié du soufre sur les charbons, et fermez vite la boîte.

Vous avez mis détremper dans un verre d'eau le morceau de parchemin, vous le faites bouillir; lorsqu'il est fondu, vous passez cette colle à travers un linge, et comme elle est grisâtre, vous y jetez une pincée de sel d'oseille, ce qui la blanchit.

Après trois heures, vous retirez votre chapeau de la boîte, vous plongez une éponge dans la colle de parchemin, vous en couvrez votre chapeau, dessus, dessous, et vous recommencez l'opération qui se fait dans la boîte. Pendant ce temps, vous jetez du sel d'oseille dans un verre d'eau, il fond. Trois heures après, vous retirez le chapeau de la boîte, vous prenez une éponge, vous la trempez dans cette eau et la passez sur le chapeau dessus et dessous, puis vous placez la passe sur une table à repasser, vous la couvrez d'un morceau de percale et la repassez avec un fer très-lourd et très-chaud; vous couvrez de même la calotte, et vous la repassez sur la forme en bois.

Pour les chapeaux en paille cousue, on ne sépare pas la calotte de la passe, et on les repasse à l'envers, avec un fer qui puisse entrer dans le fond de la calotte.

Pour de la paille ouvragée, mêlée à de la balaine, il suffit d'attacher, avec des épingles, le chapeau sur une forme, lorsqu'il est mouillé par l'eau de sel d'oseille, et de le laisser sécher ainsi.

MANIÈRE DE FAIRE UNE CAPOTE.

On achète une forme toute montée, du prix de 1 fr. ou bien une feuille de carton blanc de 20 centimes, et une calotte de 10 centimes;

Une pièce de ganse raide en coton, 30 centimes;

Une pièce de laiton fin, 10 centimes; 50 centimètres de tulle de coton à 75 centimes le mètre;

1 mètre 20 centimètres de crêpe blanc à 2 francs le mètre.

Si vous n'avez pas acheté de forme toute

montée, vous taillez en carton la passe n° 33 de la grande planche n° IV, si c'est pour une dame, ou la passe n° 34, si c'est pour une jeune fille. Vous placez au bord la ganse raide que vous y cousez à surjet; vous posez la calotte sur la passe, en l'attachant au milieu et de chaque côté, avec des épingles, puis vous la cousez sur cette passe.

Vous reprenez la ganse raide, vous l'appuyez sur le tour extérieur de la passe en l'arrêtant, au bord, avec des épingles, puis vous croisez cette ganse derrière.

Vous prenez un brin de laiton fin, et, à partir du milieu de la passe, vous tournez une des extrémités de ce laiton autour de la ganse raide, vous retenez ce laiton sur la calotte, par une épingle passée en dessous, et l'autre extrémité de ce laiton, vous la passez sur la calotte, et la tournez autour de la ganse croisée derrière. De chaque côté de ce brin de laiton, vous en placez deux à des distances égales que vous tournez de la même manière, devant et derrière, autour de la ganse raide.

Prenez le tulle de coton, posez-le sur cette carcasse, avec des épingles, attachez-le, bien tendu, autour du bord de la passe, coupez ce qui dépasse de ce tulle, cousez ce qui reste, à points de côté, à la ganse raide qui n'est attachée qu'avec des épingles; découpez ce tulle dans le fond, de manière à laisser un rond vide sur la calotte, puis taillez un rond de tulle, que vous adaptez à la place du rond qui a été enlevé.

Coupez le crêpe en deux, dans sa largeur, prenez-le, du côté de la lisière, et mesurez-le avec le tour extérieur du bord de la passe, ajoutez 15 centimètres et coupez ce qui vous reste de crêpe, puis, de chaque côté, enlevez une petite pointe pour dégager cette passe, au bas des joues, en remontant près de la calotte.

12 centimètres après la lisière, de ce morceau de crêpe, formez, en droit fil, un pli de 2 centimètres que vous cousez à points devant avec de la soie un peu forte.

2 centimètres plus loin faites un autre pli et ainsi de suite jusqu'à la fin de cette passe de crêpe.

Prenez la ganse raide, placez-la sur la passe de carton, à 3 centimètres du bord, et mesurez avec le tour de cette passe, en laissant de plus 1 centimètre à la ganse. Coupez cette ganse, enveloppez l'un des bouts avec un petit morceau de soie, passez ce bout dans le premier pli.

Prenez encore de cette même ganse, placez-la de même sur la passe de carton, mais à 5 centimètres et demi du bord, et mesurez avec, le tour de cette passe, en laissant de plus 1 centimètre; coupez cette ganse, enveloppez l'un des bouts, passez-le dans le second pli... Ainsi de suite pour les autres plis, dont le nombre n'est pas fixé.

Égalisez les fronces, et tirez chaque brin de soie de manière à ce qu'il ne soit pas plus long que la ganse raide.

Taillez deux ronds de crêpe, placez-les, l'un sur l'autre, sur le rond de la calotte, cousez-les sur le tulle de coton, et rabattez par-dessus le dernier pli de la passe de crêpe, que vous arrêtez du bas par un point cousu sur le tulle de coton.

Pour arrêter la ganse raide, il faut, quant aux derniers rangs, près du fond, tourner les deux extrémités ensemble. Aux autres rangs, on tourne chacune des extrémités autour de la ganse raide qui entoure la passe.

A présent, passez un point sur le point qui coud le bas de chaque pli afin d'arrêter la passe de crêpe sur le tulle de coton et sur la carcasse.

Otez les épingles qui attachent le crêpe au bord de la forme de carton, retirez cette forme qui devient inutile, rabattez de dessus en dessous les 12 centimètres de crêpe qui dépassent le premier pli, et froncez-les, en les cousant sur le second, à partir du bord de la passe.

Prenez du tulle de coton, taillez un bavot sur le n° 36, taillez un biais de grosde-Naples, haut de 3 centimètres, borde-

en le bas et les côtés de ce bavolet. Prenez le crêpe, taillez-en un bavolet qui ait de plus en hauteur 7 centimètres, et en largeur 12 centimètres; froncez-le à 4 centimètres au-dessus du bas de ce bavolet; posez-le sous ce bavolet, où vous le cousez à points de côté, rabattez-le en dessus; froncez-le encore, de manière à ce qu'en cousant ces fronces les points se trouvent sur ceux du dessous. Faites un ourlet de chaque côté du bavolet, repliez le haut de ce bavolet sur une hauteur de 2 centi-

mètres, cousez ce pli, tirez la soie pour le froncer. cousez-le sur les fronces, au bas de la calotte, de manière à ce que le pli la dépasse. Arrêtez du bas, ce bavolet, par un point à chaque côté de la passe, et faites qu'il forme trois gros tuyaux.

Pour les brides, prenez 1 mètre 20 centimètres de ruban n° 16; de chaque côté du dessus de la capote, placez une touffe de fleurs ou de rubans; et sous la passe, placez des fleurs et des rubans étroits qui retombent en dehors de la capote.

PROCÉDÉS POUR FAIRE DE L'EAU DE SELTZ, d'après M. Payen, membre de l'Académie des Sciences.

Premier procédé, 2 centimes la bouteille.

Versez dans une bouteille d'eau, 5 grammes d'acide tartrique et 6 grammes de bicarbonate de soude; bouchez vite et très-solidement.

Ces sels restant mêlés à l'eau, produisent un tartrate de soude qui, pour certaines personnes, est légèrement purgatif.

Deuxième procédé, 6 centimes la bouteille.

Achetez, 15 fr., un appareil composé de deux récipients superposés; le récipient supérieur contient l'eau; dans le récipient inférieur, vous placez les deux sels qui produisent le gaz en s'élevant par un petit tube; ce gaz pénètre dans le vase où est l'eau. La proportion des sels doit cette fois être plus forte: 18 grammes d'acide tartrique, 21 grammes de bicarbonate de soude.

SIROP DE VIOLETTES.

Effeuillez 125 grammes (un quarteron) de fleurs de violettes, placez-les dans une casserole; faites bouillir 562 grammes (une livre deux onces) d'eau que vous jetterez sur les fleurs; couvrez hermétiquement la casserole, placez-la sur la cendre chaude, et laissez infuser ces fleurs pendant vingt-

quatre heures; vous passez ensuite le tout dans un linge et pressurez bien le marc.

Faites fondre sur le feu un kilogramme de sucre (deux livres), mêlez-y le jus des violettes, faites faire à ce mélange un ou deux bouillons et versez-le dans des bouteilles.

SIROP DE GOMME.

Mettez dans un pot creux 95 grammes (trois onces) de gomme arabique, versez dessus un verre d'eau bouillante, remuez jusqu'à ce que la gomme soit bien fondue; ayez un kilogramme (deux livres) de sucre, faites-le fondre sur le feu avec 500

grammes (une livre) d'eau; lorsque le sucre sera fondu, mêlez-y la gomme, faites faire un ou deux bouillons; passez le tout à travers un linge, ajoutez une cuillerée d'eau de fleurs d'oranger et versez dans des bouteilles.

BOULETTES DE BOEUF.

Lorsque le lendemain d'un pot au feu vous avez de reste du gras, des nerfs, de la viande, pesez-le tout, hachez-le très-

menu; prenez des pommes de terre jaunes, pesez-en un poids double de celui de la viande, et faites-les cuire à l'étouffée, c'est-

à-dire, après les avoir bien lavées, mettez-les dans une marmite en fonte, recouvrez-les d'un torchon trempé dans de l'eau, et couvrez la marmite. Quand elles sont cuites, pelez-les, écrasez-les, mêlez-les bien avec votre viande, que vous avez salée et poivrée, faites-en des boulettes grosses comme une petite noix, battez un œuf dans

un saladier, trempez-y vos boulettes, puis trempez-les dans la farine et faites-les frire dans du sain-doux ou du beurre fondu. Vous n'aviez que peu de viande mangeable; vous avez maintenant un plat assez considérable et fort appétissant. Quand une famille est nombreuse, il n'y a pas d'économie à dédaigner.

PASTILLES ODORANTES A BRULER.

Achetez : Benjoin, 93 grammes 75 centigrammes (3 onces).

Zestes d'oranges secs, 3 grammes 9 décigrammes (1 gros).

Roses muscades, 5 grammes 4 décigrammes (1 gros 1/2).

Ambre gris, 3 grammes 9 décigrammes (1 gros).

Bois de santal rouge, 5 grammes 4 décigrammes (1 gros 1/2).

Sucre, 15 grammes 62 centigrammes (1/2 once).

Pilez toutes ces substances dans un mortier pour en obtenir une poudre très-fine, délayez de la gomme adragant dans de l'eau de fleurs d'oranger, mêlez-y cette poudre pour en faire une pâte dont vous

formerez un bâton de la grosseur d'un porte-plume que vous couperez par petits morceaux longs de 3 centimètres, chaque petit morceau, vous le serrerez entre vos doigts, à l'un des bouts, afin de le terminer en pointe, et de l'autre bout vous le rélargirez de manière à ce que ce bout serve de base à la pastille qui aura ainsi la forme d'une petite pyramide. Vous faites sécher à l'ombre ces pastilles, et vous les enfermez dans un bocal bien bouché.

Pour purifier un appartement, chasser d'une salle à manger l'odeur du dîner, on met le feu à la pointe d'une de ces pastilles, et on pose la base sur de la pierre, ou sur du fer qui ne puisse craindre aucun dommage.

CORRESPONDANCE.

« Bonjour! chère, » me dit une voix qui vibra dans mon cœur. Aussitôt, m'empresant de quitter ma plume, j'embrassai notre amie qui venait d'entrer dans ma chambre.

« Je te surprends avant l'heure, me dit Florence; mon père est allé dîner à la campagne chez un de ses amis et je viens te demander l'hospitalité.

— Dieu est grand! et Mahomet n'est pas son prophète, répondis-je avec toute la gravité dont je suis susceptible, l'Arabe a la main ouverte, il recevra l'hôte que le Très-Haut lui envoie..... Prends place sous ma tente... Mes esclaves vont te servir le café.

— J'accepte, folle! répondit-elle en se débarrassant de son chapeau et de son Talma. Que faisais-tu lorsque je suis entrée?

— J'essayais d'inscrire sur la première de ces colonnes les noms français comme ils s'écrivent, et sur l'autre, comme ils se prononcent..... Aide-moi, je te prie, car c'est lorsque l'on cherche que l'on ne trouve rien... Cependant il est dit : *Cherchez et vous trouverez.*

— C'est que l'on ne cherche pas assez bien, ni assez longtemps.

— C'est possible! Je vais prendre la plume : chacune de nous dictera. Commençons par les noms français et par ceux qui le sont devenus.

de Talleyrand,	de Talrand.
de Castries,	de Castres.
de Buzenval,	de Besval.
d'Escars,	d'Ecars.
de Saint-Priest,	de Saint-Pris.
de la Seiglière,	de la Seil-lière.
de Conegliano,	de Conéliá-no.
de Broglie,	de Broye.
de Regio,	de Réligi-o.
Casabianca,	Casabiánn-ca.
Cavaignac,	Cavagnac.
Cherubini,	Kéroubini.
Onslow,	Onzelò.
Steuben,	Steube.
de Schonen,	de Chône.
Paër,	Païr.
de Staël,	de Stal.
Meyerbeer,	Meyerber.

Ne trouvant plus de noms propres, nous cherchâmes parmi les noms des rues, des ponts et des villes :

Castiglione,	Castilió-ne.
Austerlitz,	Austerlitse.
Laon,	Lan.
Reims,	Rinse.
le Béarn,	le Béar.
Sens,	Sense.
St-Germain en Laye,	St-Germain en Lai.

Puis parmi les différents mots de notre langue nous trouvâmes

paon,	pan.
faon,	fan.
tilleul,	tilleul.
meilleur,	méliEUR.
ailleurs,	alieur.
signet,	sinet.
avril,	avriLE.
août,	ou.
solennel,	solanel.
tact,	tac.
vis,	visse.
théocratie,	théocracie.
mât,	mâ.

Enfin, ne trouvant plus rien, nous cherchâmes parmi les mots anglais devenus français.

tunnel,	teunnel.
wagon,	vagon.
rail-way,	raye-oué.
tender,	tendEUR.
steamer,	stimeur.

whist (jeu) : ce mot signifie	<i>silence</i> ,	cuiste.
partner, associé,		pártt-nair.
singleton, desingle, seul.		sinn-gletonne.
rober,		rober.

Nous pensâmes que les courses de chevaux avaient amené des mots nouveaux :

steeple-chase : steeple, clocher, chase, jeu.	stiple-tchése, course au clocher.
sport, plaisir de la chasse	sportt.
sportman, amateur de la chasse, sport-mann.	
turf, plaine, prairie,	teurf.
gentleman rider, cavalier,	dgenn-tlemann raideur.

Puis, nous avons emprunté beaucoup de boissons et de mets aux Anglais :

ale, bière douce,	éle.
beer, bière,	bir.
roast-beef, bœuf rôti,	ross-bif.
beef-stake, tranche de bœuf,	bif-stéque.
plum-pudding, raisin boudin,	pleumm-pou-digne.
sandwich, deux tranches de pain enveloppant une tranche de jambon,	sand-ouitche.

A propos, dit Florence, je crois avoir lu dans *Lady Morgan*, qu'un lord Sandwich, voulant marier ses filles, donnait des matinées où l'on prenait du thé en mangeant ces tartines, auxquelles on donna le nom de leur inventeur.

— Tu as une érudition, ma chère Florence, qui pourrait être utile à plusieurs mères de famille... Si elles donnaient des matinées aux sandwiches... penses-tu que les messieurs à marier y mordraient?...

— Tu trouves toujours à plaisanter, Jeanne. Eh bien, non ! en France, les hommes sont trop occupés le matin ; chacun a son état, ses affaires ; le soir, je ne dis pas... mais ces pauvres sandwiches feraient triste figure s'ils étaient seuls ; maintenant, ils se cachent parmi les luxueux petits gâteaux, les fruits glacés, les crèmes, le chocolat, le punch, le thé et les primeurs les plus chères... Aussi, obligée de faire comme tout le monde, la mère économe ne peut donner qu'une seule soirée ; alors les messieurs à marier s'effraient de ces dépenses,

et les demoiselles bien élevées n'ayant pas l'occasion d'être connues... restent à marier. Mon Dieu! quand reviendra-t-on à la simplicité des réceptions de nos grand-mères? on se réunissait plus souvent, en ce temps-là, on dépensait moins, et l'on s'amusait davantage.

— Voilà une tirade qui ferait grand plaisir à ma mère. Viens la voir.

— Je sortais de chez elle quand je suis entrée chez toi. Crois-tu donc, étourdie, que je viendrais lui imposer ma présence, avant de lui en avoir demandé la permission?

— Je suis toujours sûre de recevoir des leçons de vous, mademoiselle, et je les accepte comme pénitence... en ce saint temps de carême... Crois-tu que le commencement de cette lettre sera utile?

— Je n'en doute pas. Les jeunes personnes ne peuvent apprendre toutes les langues, mais elles doivent savoir prononcer tous les noms et les mots étrangers, sous peine d'être ridicules. Il n'y a qu'une recommandation à leur faire, c'est de lire ces noms et ces mots jusqu'à ce qu'elles puissent les prononcer sans hésitation, sans affectation, car ce serait tomber dans un autre ridicule. Ta prochaine lettre devra indiquer la prononciation des noms étrangers qui sont littéraires ou politiques, afin qu'en faisant à leur frère la lecture des journaux français, elles ne voient pas ces messieurs sourire d'un air moqueur.

— Est-ce que tu veux que les jeunes personnes soient des virtuoses?

— Non!... mais Molière a dit :

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout.

Tu comprends?...

— Parfaitement! qu'elle n'approfondisse rien, qu'elle effleure toutes choses, qu'elle en sache assez pour avoir le plaisir d'en apprendre davantage, que dans aucun art elle ne soit artiste, et reste chanteuse timide, pianiste amateur... C'est ainsi que je comprends une femme comme il faut. »

Je sonnai, nous primes chacun un

quart de tasse de café; puis les idées éclaircies, nous t'expliquons la planche IV.

Le n° 1 est le quart d'un mouchoir qui se brode au plumetis; on fait tout autour une baguette ou un point de feston auquel on coud, si l'on veut, une dentelle.

Ce dessin n'est pas long et produit beaucoup d'effet.

Le n° 2 est un dessin qui se brode au métier, dans le fond d'un bonnet d'homme. Ce bonnet se fait en casimir vert foncé, bleu, ou marron; il se brode en soie demi-torse, les coquilles des glands se couvrent de nœuds. On peut faire en argent ces coquilles; ainsi que les tiges et les côtes des feuilles; ou bien, broder le tout en soie, faire les côtes et les tiges en argent, et entourer ces feuilles d'un point de tige, aussi en argent. Ce rond aura 20 centimètres de diamètre.

Le n° 3 est une partie du bandeau de ce bonnet; il aura 60 centimètres de long sur 14 de haut, le tout sans compter les remplis. Si l'on veut faire un bonnet d'été, on double ce bonnet d'une peau blanche; au lieu d'un gland qui ôterait à ce bonnet sa gravité, on achète à peu près 20 centimètres d'une ganse de soie de la couleur du bonnet; d'un bout, on la tourne sur elle-même de manière à former comme un large bouton, et du milieu de ce bouton, on laisse passer trois petites boucles formées de l'autre bout de cette ganse; on coud cette espèce de bouton au milieu du fond en cachant les deux bouts. Sur nankin, ou sur toile écrue on pourrait exécuter ce dessin tout en fine laine verte, ce bonnet serait solide pour la campagne et pourrait se nettoyer.

Le n° 4 est un alphabet qui se brode au plumetis, et dans lequel je prie les personnes qui m'ont demandé leurs initiales de vouloir bien les choisir. Ces lettres peuvent se broder pour mouchoirs d'hommes. Pour mouchoirs à vignettes on pourrait exécuter ces espèces de nœuds en coton de la couleur des vignettes; ou bien, sur mouchoir blanc, broder ces lettres et

ces nœuds mi-partie blanc et bleu, ou blanc et rouge.

Le n° 5...

— Pardon, ma chère, je remarque que cet alphabet ne compte que pour 1, cependant un autre journal l'aurait compté pour 26, à cause de ses 26 lettres.

— Oui, ma bonne; mais le *Journal des Demoiselles* n'emploie pas ce petit charlatanisme. Le n° 5, donc, est un entre-deux qui peut se broder au plumetis ou à l'anglaise, il sert pour bas de manches à la jardinière, pour petit col de fichu et pour pierrot d'enfant.

Le n° 6 s'exécute en broderie anglaise et sert au même usage que le précédent.

Le n° 7 est une pelote qui m'a été envoyée pour étrennes, par un petit ami qui l'avait brodée pour moi. Voici comment tu pourras l'exécuter. Achète du canevas très-fin, choisis dans ton journal : un papillon, un chat, un lièvre, ou un chien, brode-le en soie, sur fond blanc; formes-en un rond bien exact; couds, tout autour, une bande de soie rose; sur cette bande couds, à plat, une dentelle. A présent, taille, en grosse percale, deux ronds de la grandeur du rond de tapisserie, une bande haute comme la bande de soie et aussi longue. Tu couds un côté de cette bande de percale autour d'un des ronds, tu couds l'autre côté autour de l'autre rond, sauf un espace laissé pour introduire du son dans cette pelote; lorsqu'elle est assez dure tu la couvres de la pelote en tapisserie, tu arrêtes le bas de la bande de soie rose sur le bas de la bande de percale, et tu laisses jouer la dentelle. Puis, autour du rond de tapisserie tu couds une chenille rose et tu en formes comme deux boucles, en face l'une de l'autre, ce qui sert à changer cette pelote de place.

Le n° 8 est un dessin au crochet pour couvrir : édretons, dos et bras de fauteuil, et faire un manteau de lit. Il est assez facile pour que l'on puisse causer en y travaillant.

Le n° 9 est un dessin qui se brode en reprises sur filet carré. Il peut servir pour coussin.

— Mais, ma mignonne, on n'en fait pas pour un ?

— Aussi je prépare le second; ce sera une *licorne*. Ce dessin fait partie du livre que nous devons à l'obligeance tout aimable d'une de nos amies.... Ce cerf peut aussi se broder pour pelote et pour milieu d'un manteau de lit.

Le n° 10 est un bonnet de dame, il se fait en tulle de soie ou de coton, et se garnit de blonde de soie ou de dentelle, de fleurs ou de petits rubans.

Le n° 11 est une robe de petite fille. Elle se compose d'un lé de percale en cinq quarts, taillé en droit fil du haut comme du bas. Pour former le corsage, on fronce le bas de la taille sous un entre-deux brodé au passé; le haut, on le fronce au même entre-deux; l'épaulière est un petit morceau d'un carré long froncé aussi à un entre-deux; les jockeys sont arrondis et froncés de même du haut et du bas à un entre-deux; les jockeys et le haut du corsage sont entourés d'une dentelle.

Ici finit l'explication de la petite planche.

Le n° 12 est le quart d'un dessin de mouchoir de batiste, il s'exécute en application de batiste, ce qui est indiqué par des raies. Il se brode en point de rose ou point de feston.

Le n° 13 est la moitié de la pièce du milieu d'un bonnet à trois pièces, pour petite fille. Il se brode au plumetis et se festonne en point de rose.

Le n° 14 est l'un des côtés de ce bonnet, il se coud à la pièce du milieu, ainsi qu'il est posé.

Les nos 15, 16 et 17 sont les trois parties d'une blaque à tabac.

— Pardon, ma chère, mais je m'aperçois que tu as beau écrire *blaque*, les compositeurs mettent toujours *blague*; je sais bien que ce mot peut aussi se dire, mais comme il a une autre acception, qui est tri-

viale, il vaut mieux choisir celle que notre dictionnaire indique, et une demoiselle pourra dire sans rougir qu'elle brode une blaque à son frère.

— Je te remercie de ton observation, elle frappera nos compositeurs. Cette blaque se fait sur casimir noir ou blanc, se double de peau blanche et se brode au passé. Le n° 15, le fuchsia se brode en soie, l'étoile et le croissant en fil d'or.

Le n° 16 s'exécute ainsi : le cercle du bas, en soie bleu de France; les deux au-dessus, en soie rouge; les trois au-dessus, en soie verte; et ces espèces de larmes, en or. Ces caractères chinois se font en or, en point de tige; pour la rosace, le trait extérieur se fait en or au point de tige, l'encadrement des feuilles en soie bleu de France; les feuilles, en vert; les cinq pointes, en or; et le rond, en soie rouge. Le dessin qui est à la pointe du haut, s'exécute ainsi : le dessin du bas en soie bleu de France; celui du milieu, en soie rouge; le dernier, en soie verte; et les pois, ainsi que les deux autres dessins, se font en or.

Le n° 17 s'exécute ainsi : le D, tout en vert; le C, tout en rouge; les autres dessins du bas se font : l'espace de banderolle en soie bleue et le reste en or, au point de tige. Au lieu de coulisse, on coud, en dedans, de tout petits anneaux dans lesquels on passe une ganse ronde formée de soie bleue, verte et rouge; on ajoute à cette ganse deux glands moitié or et moitié de ces trois couleurs de soie réunies. On couvre les coutures d'une ganse en or; quand cette blaque est fermée la pointe du n° 16 rabat et couvre l'ouverture.

Les n° 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, *Antoinette*, *Emma*, *Aloysia*, *Marianne*, *Herminie*, *Sophia*, *Marie*, *Pauline*, *Malcy*; se brodent au plumetis. 27, *Sofia-Luisa*, en broderie anglaise.

Le n° 28 est le dessin d'un fond de bonnet qui se taille en jacons ou en nanzouk, et s'exécute en broderie anglaise.

Le n° 29 est la passe; elle se taille double; on y coud le fond, à plis plats.

Le n° 30 est une bande qui se taille à peu près double, c'est-à-dire jusqu'à la ligne qui se trouve à quelques centimètres du bout de cette moitié. Cette bande se coud froncée à un centimètre plus bas autour du cercle qui entoure le rond, cercle qui ne se brode pas. On taille deux bandes pareilles. La seconde se coud au-dessous de la première, sur la passe, et fait aussi le tour du bonnet.

Le n° 31 est une bande qui se coud froncée au bord de la passe, et se place de manière à ne couvrir que la joue. On taille donc deux de ces passes, une pour chaque joue. Ce bonnet, tout monté, est assez mal rendu par le petit dessin qui est sur cette planche.

Le n° 32 est l'une des barbes.

Le n° 33 est la moitié d'une passe de chapeau, pour grande personne.

Le n° 34 est la moitié d'une passe de chapeau, pour jeune fille.

Le n° 35 est le bavolet pour le chapeau n° 34. On diminue ce bavolet d'un centimètre tout autour pour le chapeau de petite fille.

Le n° 36 est le huitième d'une ombrelle. Ce dessin s'exécute sur tulle de Bruxelles, et se brode en reprises ou en application de nanzouk, et se garnit d'une dentelle de tulle, formée du dessin du bas de cette pointe.

Ce dessin peut aussi se broder pour écharpe, pour volants.

Les n° 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, *Valérie*, *Célestine*, *Zenobie*, *Nelly*, *Melanie*, *Beths*, *Osiv*, *Ambroise*, *L. B.*, *E. S.*, dans un écusson, se brodent au plumetis; le n° 40, *Pauline*, en broderie anglaise.

— Quelle est cette planche coloriée? C'est bien brillant... de l'or!... partout de l'or!

— Le n° 1 te représente une bourse au filet.

Le n° 2, une autre bourse que l'on peut

faire longue en continuant le haut, avant la barre bleue.

Le n° 3 est la cinquième partie d'un bonnet grec, qui s'exécute en tapisserie.

Les n° 4 et 5 sont des porte-monnaie que l'on exécute aussi en tapisserie; on les double de peau blanche, et l'on y coud un fermoir en or. Bien entendu que tout cet or peut être remplacé par de la soie couleur d'or. Ces deux derniers dessins étant semés, chacun de son côté, pourraient servir à couvrir des petites chaises, des tabourets, des pantoufles.

— Tu as fini, n'est-ce pas ?

— Oui, bientôt. Nous avons notre gravure de modes : La toilette de ville, comme tu le vois, est composée d'une robe de taffetas lilas foncé, garnie de 20, de 15, de 10 petits velours formant des bandes espacées entre elles de 10 centimètres; un corsage à revers, à basques arrondies, à manches *mousquetaire*, le tout garni de trois petits velours; un gilet de piqué blanc et un fichu de mousseline découvrant beaucoup trop la poitrine, une capote de soie blanche, garnie de fleurs roses.

La toilette de soirée se compose d'une robe de mousseline à trois hauts volants brodés, le dernier est froncé autour de la taille; ses manches courtes sont larges et brodées du bas; sa robe est garnie au corsage d'une échelle de rubans festonnés et un revers, formé de deux de ces rubans, se coud au corsage depuis la pointe du devant, jusqu'au haut du dos. Elle est coiffée de fleurs. J'ajouterai que cette robe est trop découverte sur la poitrine.

— A présent, explique-moi ton rébus.

— Ah ! ma chère, il m'a valu une singulière lettre... Que dirais-tu d'un anonyme qui, croyant l'avoir deviné, tandis qu'il en a tout simplement inventé un, nous écrit qu'il le trouve d'une *bêtise atroce*? Je le crois bien ! Tu vas en juger. Voici notre rébus.

Tu sais qu'en poésie on emploie le mot autan, *vent du midi*. Tu lis :

Des autans — un veau qui traîne un E
— une queue qui porte un E, et tu trouves ce vieux proverbe :

Autant vaut traîner que porter.

Voici celui de l'anonyme :

Devant votre aînée, pas de querelles entêtées.

— Et il prend ça pour un proverbe, une maxime, une sentence?... et il n'a pas mis d's à *entêtée*?

— Non, ma chère.

— Mais, enfin, comment l'explique-t-il, son rébus ?

— Ah ! voilà !... Il dit que *trois cents* ne veulent pas dire *devant*, et que *queue* et *L* ne font pas *querelles*; (il prend un *E* pour un *L*.) il me conseille de prononcer comme une Française, non pas comme la reine des îles Sandwich, comme en Normandie, comme à Civita-Vecchia...

— Assez... assez !... Pauvre homme !... car c'est un homme, une femme ne serait pas si... Enfin ! il est bien heureux pour lui qu'Œdipe ait deviné l'*Enigme* ! Je suis sûre que cette lettre t'a fait de la peine; tu as bon cœur.

— Oui, les infirmités de l'esprit m'inspirent une grande pitié...

Mais quittons ces idées tristes, et allons demander à maman la faveur de l'accompagner dans sa promenade; je sais qu'elle doit sortir avec une dame de ses amies. Nous nous donnerons le bras.

Maman mit un mantelet de velours noir, brodé en perles et en jais et garni de dentelle; une robe de taffetas noir, ornée de trois volants festonnés à l'emporte-pièce; une capote formée alternativement de taffetas blanc et de blonde blanche, et un manchon de martre du Canada. J'avais une robe de mérinos marron. Je mis un Talma court et une capote de taffetas rose; Florence portait une robe de popeline bleue à pois brillants, une casaque de velours noir, une capote de satin tourterelle, ornée de chaque côté de la passe, de petites têtes de plumes pareilles. Nous avions, Florence et

moi, des manches pagodes, et en dessous, des manches à la *jardinière* en percale, bien fermées au poignet, ce qui permet de cacher des manches plus chaudes; nos cols étaient en jaconas brodé à l'anglaise, ainsi que l'entre-deux de nos manches. Comme nous étions sur les boulevards, nous vîmes des petites filles et des petits garçons qui se promenaient, ou que l'on promenait au soleil; les mères brillaient à en faire mal aux yeux: elles étaient toutes couvertes de jais longs, carrés, sur et sous les chapeaux et sur les pardessus... tout cela scintillait, on eût dit des étoiles noires. Les toutes petites filles portaient des robes d'étoffe, à grands ou petits carreaux. C'était un corsage juste, sans plis, décolleté carrément, devant et derrière, assez pour laisser voir une chemisette plissée à petits plis, montée à un entre-deux garni d'une petite dentelle. Pour orner ce corsage, deux rubans de velours noir, hauts de 6 centimètres, étaient cousus d'un bout au haut de ce corsage, et descendaient en biais en formant une espèce de V sur la poitrine; ce V n'était point fermé du bas, et les deux velours arrêtés du bas sur le corsage dépassaient de 3 centimètres sur la jupe. Cette jupe était montée à gros plis si doubles, qu'il n'y en avait pas plus de dix cousus autour de la taille. Le bas de cette jupe avait un ourlet haut de 10 centimètres; au-dessus, était cousu, à plat, un velours noir semblable à celui du corsage. Les manches à la *mousquetaire* étaient garnies du même velours, et laissaient dépasser des manches à la *jardinière*, qui faisaient partie de la chemisette. Sur cette robe, la petite fille portait une espèce de casaque de même étoffe, garnie d'un même velours que la robe. Elle avait un pantalon large descendant jusqu'aux genoux, garni d'une bande de jaconas froncée, brodée à l'anglaise; des bas blancs et des bottines. Sa toilette était complétée par une capote de satin blanc, et un voile de gaze. De 2 à 6 ans, une petite fille peut porter ce costume.

Les petits garçons de 2 à 4 ans peuvent être mis de même, mais coiffés de la toque écossaise; de 4 à 8, ils portent des blouses et se coiffent de casquettes; de 8 à 12 ils portent des pantalons longs, des bottines, des gilets, des vestes rondes en drap, des casquettes ou des chapeaux ronds. Le Talma est le pardessus qui leur est le plus commode, et leur sied le mieux.

Nous nous étions arrêtées pour regarder à travers la devanture d'un élégant magasin, des robes de gros-de-Naples, dont les jupes étaient ornées du bas par de larges bandes satinées, d'autres robes dont les volants avaient de semblables bandes. « Comment trouves-tu ces dispositions? dis-je à Florence.

— Mais elles ont l'inconvénient d'augmenter le prix de ces robes, et, quand celles-ci seront un peu fanées, on ne pourra plus les porter en demi-toilette... Pour mon usage, j'aime mieux le gros-de-Naples uni... au besoin, on peut orner la jupe de velours, cela la rend plus riche, plus habillée, car les volants, je ne me les permettrais pas. Je vois que les robes de toile et de mousseline ont aussi des volants imprimés; ces fleurs, ces semés sont jolis... je m'y ferai... mais je n'aime pas cela. Tiens, ce que je préfère, ce sont ces espèces de mousseline à petits carreaux roses, bleus, rouille... cela est frais et jeune... Voilà les nouveautés pour ce printemps. Je n'ai encore rien vu en chapeaux de paille, et en ce moment il n'y a pas encore de *confec-tions* nouvelles. »

Nous continuâmes notre promenade. Devant un magasin de lingerie, un perroquet gris était perché sur son bâton, une jeune bonne, tenant un petit enfant dans ses bras, lui faisait regarder ce bel oiseau qui se prit aussitôt de tendresse pour elle, lui grimpa sur l'épaule et lui dit à plusieurs reprises en l'embrassant sur la joue: « Tu auras la croix d'honneur! tu auras la croix d'honneur! »

Je vois avec plaisir, me dit Florence,

que l'on a changé l'éternel : *As-tu déjeuné, Jacquot ?*

— Pas encore, lui dis-je, mais ce perroquet aura été élevé par quelque brave matelot qui, au milieu des dangers, aimait à lui entendre dire : *Tu auras la croix d'honneur !*

Le soleil était moins chaud, le vent plus froid, nous rentrâmes. Tandis que Florence suivait ces dames au salon, je rentrai dans ma chambre et terminai cette lettre en te souhaitant comme toujours : Joie et prospérité.

J. J.

ÉPHÉMÉRIDES.

LE 25 AVRIL 1342, MORT DU PAPE BENOIT XII.

Jacques de Nouveau, religieux de l'ordre de Cîteaux, surnommé *Fournier* ou *Du Four*, peut-être parce que son père avait été boulanger, et le *cardinal Blanc*, par allusion à son habit, était né à Saverdun dans le comté de Foix. Élu pape à l'unanimité le 20 décembre 1334, il s'attacha à réformer les ordres religieux, à récompenser le mérite, et se porta comme arbitre pour terminer les contestations de plusieurs princes. L'un d'eux lui ayant fait demander quelque chose d'injuste : « Si j'avais deux âmes, répondit-il à celui qui le sollicitait, j'en pourrais donner une pour le prince qui vous envoie, mais n'en ayant qu'une, je ne veux pas la perdre. » Il disait : « Les papes devraient être comme Melchisédech, n'a-

voir ni père, ni mère, ni parents. »

On le représentait la main fermée, afin de marquer combien il était réservé dans la distribution des biens ecclésiastiques et dans la *collation* des bénéfices. Il siégeait à Avignon ; on a de lui quelques ouvrages. Ce pontife vertueux, profond dans la théologie et la jurisprudence, mourut le 25 avril 1342, à Avignon, où il jeta les fondements d'un palais qui subsistait encore en 1790. On prétend que c'est lui qui donna lieu à cette expression passée en proverbe : *la semaine des deux jeudis*, parce qu'ayant voulu faire son entrée à Paris, un jeudi, une pluie survint, son entrée fut remise au vendredi ; et ce jour, on fit gras en l'honneur de cet événement.

REBUS.



Paris. — Imprimerie de M^{me} veuve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.